



Rapport de la démographie médicale des Chirurgiens urologues

Novembre 2019

Union Régionale des Professionnels de Santé
Médecins Libéraux Auvergne-Rhône-Alpes
20, rue Barrier ~ 69006 LYON ~ 04 72 74 02 75
24, Allée Évariste Galois ~ 63170 AUBIÈRE ~ 04 73 27 77 44

LES CHIRURGIENS UROLOGUES LIBÉRAUX ET/OU MIXTES EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Version au 22 novembre 2019 avec dernière base de données "190307"

I - OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

1. Cadre méthodologique et de référence

L'objectif de ce travail est de connaître et décrire au plus près du terrain l'offre de soins libérale par spécialités médicales et/ou chirurgicales (hors médecine générale traitée par ailleurs).

Seuls les praticiens à activité essentiellement libérale ont été recensés : ceux à activité libérale stricte, et ceux à activité mixte (libérale et salariée).

La pratique de la médecine spécialisée (hors médecine générale) est particulière : activités parfois multiples dans des cadres d'exercice différents (en cabinet individuel, en groupe, en établissement...) et voire même sur des lieux géographiques différents.

Une approche par les temps d'activité des praticiens (exprimés en pourcentage) a été également engagée ; ces temps d'activité étant répartis par lieux géographiques et cadres d'exercice. Nous avons ainsi exprimé la démographie médicale, à la fois en nombre de praticiens, mais aussi en « effectifs équivalent temps plein », comprenant l'ensemble des activités : principale ET secondaire(s).

Enfin, les temps d'accès à l'offre de soins la plus proche, spécialité par spécialité, ont été mesurés pour compléter nos connaissances et mettre en évidence clairement les territoires isolés.

Il a semblé à l'URPS ML AuRA qu'il était nécessaire de prendre en compte toutes ces dimensions quantitatives et qualitatives pour décrire au plus près de l'offre de soins sur le terrain.

L'URPS ML AuRA a donc envoyé à tous les médecins spécialistes (hors médecine générale) de la région Auvergne-Rhône-Alpes un questionnaire pour mieux cerner leurs pratiques et leurs temps d'activité dans chacun de leurs cadres d'exercice et lieux géographiques.

1.1 - Méthodologie du recensement

- Le fichier initial de l'URPS ML AuRA est continuellement enrichi des retours des questionnaires sur les pratiques des praticiens : activité principale et activité(s) secondaire(s). Seuls les praticiens libéraux ont été retenus, à activité strictement libérale ou à activité mixte. Ont été exclus les praticiens hospitaliers et les « libéraux temps plein hospitalier » ; cette offre de soins faisant l'objet d'études réalisées par d'autres institutions.

- Un questionnaire a été envoyé à tous les médecins spécialistes d'Auvergne-Rhône-Alpes. Dans ce questionnaire, le praticien devait préciser :

. la (ou les) commune(s) d'exercice ;

. le mode d'exercice : libéral, salarié ou mixte ;

. le (ou les) cadre(s) d'exercice : en cabinet individuel, en cabinet de groupe, en établissement (clinique, hôpital, autre) ;

. les temps d'activité pour chacune de ces activités (en pourcentage) : principale ET secondaire(s).

- Le fichier a été enrichi des informations obtenues via les questionnaires envoyés par les professionnels de santé.

- Pour les professionnels de santé n'ayant pas répondu aux questionnaires, les données du fichier DRASS ont été recoupées avec les autres fichiers existants (Conseil de l'Ordre des Médecins et CNAMTS) et un recours régulier aux annuaires de l'ordre de l'Ameli.

Concernant les temps d'activité, nous avons indiqué par défaut :

. pour les praticiens n'exerçant qu'une seule activité : 100 % d'activité

. pour les praticiens exerçant une activité principale et une activité secondaire : un ratio de 80% / 20%.

Sera précisé pour chaque spécialité médicale, le taux de réponse aux questionnaires, afin de juger de la « fiabilité » de nos résultats. La valeur par défaut étant une activité à temps plein, les effectifs réels en équivalent temps plein sont au mieux équivalents, mais plus sûrement inférieurs.

- le logiciel de l'IGN Route 500 a été acquis pour permettre les calculs en temps d'accès (exprimés en minutes), en tenant compte des routes existantes (et non pas des distances en vol d'oiseau), à partir de chacune des communes d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ainsi, pour chaque spécialité décrite, sera indiqué l'échelle de temps pour accéder au praticien le plus proche (même exerçant à temps partiel), en tenant compte également des régions limitrophes.

Cette étude sur l'offre de soins spécialisée de proximité est la première menée par l'URPS ML AuRA. Nous souhaitons qu'elle puisse être mise à jour régulièrement avec une participation la plus forte possible des professionnels de santé, afin de connaître au plus près la réalité du terrain (questionnaire mis à disposition sur notre site). Elle vient compléter la description de l'offre de soins en médecine générale mise en place par l'URML RA depuis 2005.

1.2 - Critères retenus

Les descriptifs par spécialités comportent les données suivantes :

- le nombre de praticiens exerçant en libéral (strict ou mixte), calculé uniquement sur l'activité principale libérale du praticien ;
- la densité médicale (nombre de médecins pour 100 000 habitants) et la desserte médicale (nombre d'habitants pour 1 médecin) (exprimées au niveau régional, départemental et par Territoire de santé) ;
- les effectifs en équivalent temps plein : cumul des temps d'activité libérale (principale ET secondaires) des praticiens sur les différents lieux géographiques (exprimés au niveau régional, départemental et par Territoire de santé) ;
- l'offre de soins « complémentaire » : correspond aux zonages non pourvus en praticiens (sur la base de leurs activités principales), mais proposant une offre de soins grâce à une (ou des) activités secondaires de certains médecins ;
- le nombre de praticiens exerçant à temps partiel, calculé sur le cumul de leurs activités (principale ET secondaire(s)). Nous avons tenu compte également des activités salariées pour ne comptabiliser que les médecins exerçant réellement à temps partiel (exprimés au niveau régional, départemental et par Territoire de santé) ;
- les modes d'exercice : libéral exclusif ou à activité mixte
- les cadres d'exercice : cabinet individuel, cabinet de groupe, établissement de soins (clinique, hôpital...), calculés soit uniquement pour l'activité principale ; soit en effectifs équivalent temps plein (cumul des activités principales ET secondaires).

- le vieillissement des praticiens : âge moyen et nombre de praticiens âgés de 55 ans et plus (exprimés au niveau régional, départementale et par Territoire de santé) ;
- le sexe ratio (exprimés au niveau régional et départemental) ;
- le lieu de formation des praticiens
- l'accessibilité à l'offre de soins la plus proche.

Des cartographies par département sont proposées dans chaque rapport par spécialité. Une cartographie interactive beaucoup plus détaillée est proposée sur le site Internet de l'URPS ML AuRA.

2. Définition des Territoires de santé des Chirurgiens urologues libéraux et/ou mixtes

Un territoire de santé au sens géographique !

Dans l'optique de rechercher l'échelle territoriale d'analyse la plus pertinente, la plus proche des réalités de terrain à la fois pour les praticiens et les patients, l'URPS ML AuRA s'est engagée dans la définition des territoires de santé, au sens géographique, pour chacune des spécialités traitées. Ce choix se traduit par l'abandon des zones de soins de proximité utilisées dans les rapports précédents, et définis par l'ARS à partir de flux hospitaliers. L'entrée en vigueur de la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des nouvelles régions, et aboutissant à la constitution d'une nouvelle région issue du rapprochement administratif des régions Auvergne et Rhône-Alpes, est l'occasion de construire les bases d'une nouvelle approche territoriale des problématiques de démographie médicale à partir de la définition des territoires de santé définis pour l'ensemble des spécialités traitées. À l'image de la médecine générale pour laquelle les territoires de santé ont été définis, la méthodologie a été reconduite permettant ainsi cette définition :

« Le bassin d'activité et/ou territoire de santé se définit comme un territoire au sein duquel les populations se déplacent afin de consulter leur médecin spécialiste (défini selon la spécialité). Des comportements homogènes en termes d'accès aux soins caractérisent la population du bassin et/ou du territoire de santé. »

La notion de bassin d'activité et/ou territoire de santé repose sur le croisement de deux variables : la commune de résidence du patient et la commune d'exercice du praticien consulté. Une requête a été réalisée par la DRSM dans le SNIIRAM avec les critères

suivants : actes effectués en 2017 pour tous les patients de la France entière, quel que soit le régime d’affiliation, ainsi qu’une répartition par code commune du patient. Cette extraction du fichier a permis de retracer ces déplacements pour l’année 2017. Pour chaque commune de la région, l’analyse croisée du volume et du lieu des actes consommés (lors de la consultation de médecins spécialistes) a permis de déterminer, à partir de la notion de flux majoritaire (représentant plus ou moins 80% de flux observés), la commune vers laquelle la majorité des patients allait pour se faire soigner. L’observation de ces mouvements aboutit à une cartographie classique, dite « en oursin » (*carte n° 1*). Chaque trait relie chaque commune à la commune où sont implantés les médecins spécialistes (par spécialités) fréquentés habituellement.

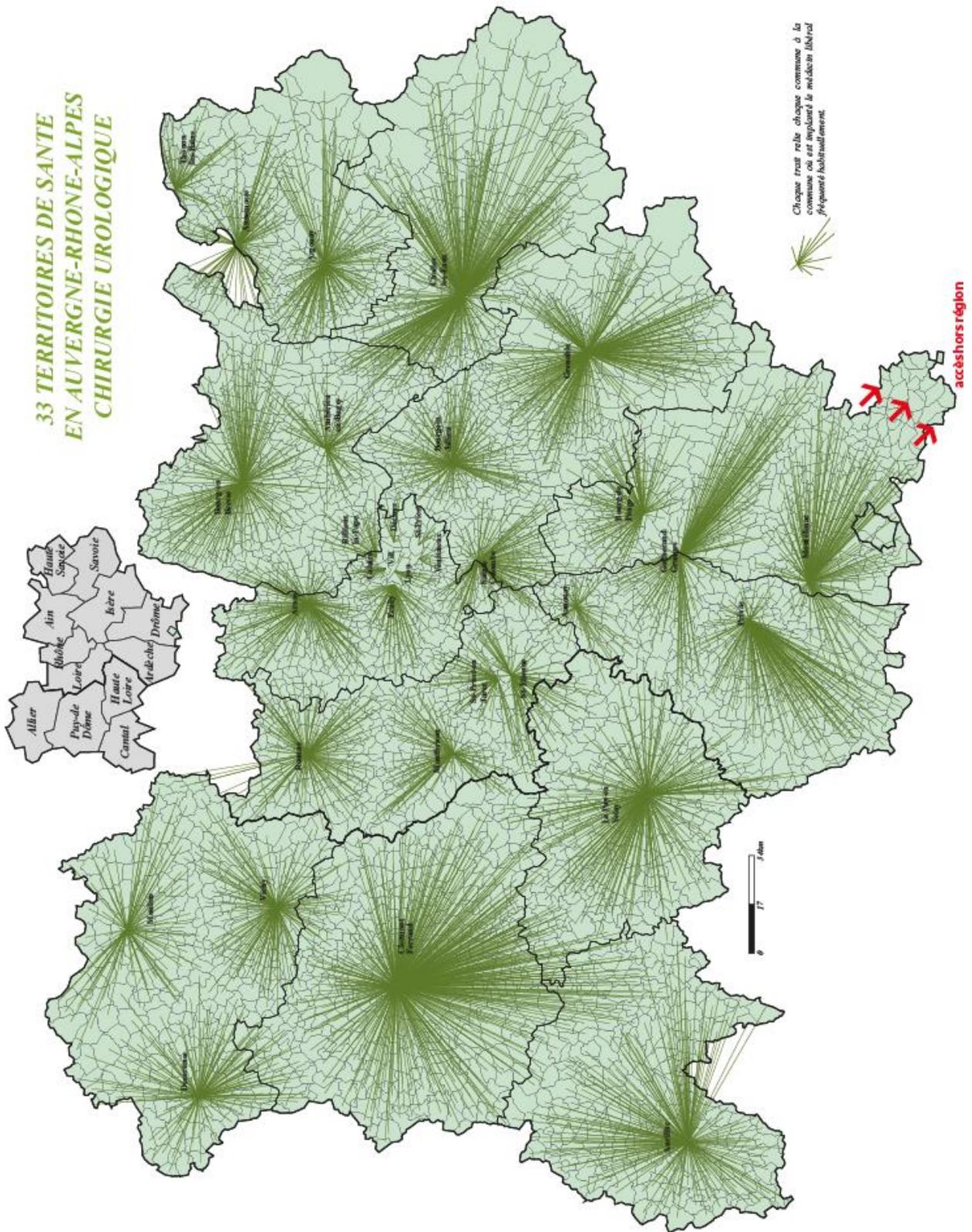
L’analyse spatiale des flux entre le lieu de résidence des populations et la commune d’exercice du ou des praticiens consultés, ici **les chirurgiens urologues libéraux et/ou mixtes** (*carte n° 2*) a permis, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, de définir l’existence de :

33 bassins d’activités et/ou territoires de santé

Identification géographique des flux entre les médecins spécialistes libéraux et leurs patients : les flux majoritaires

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

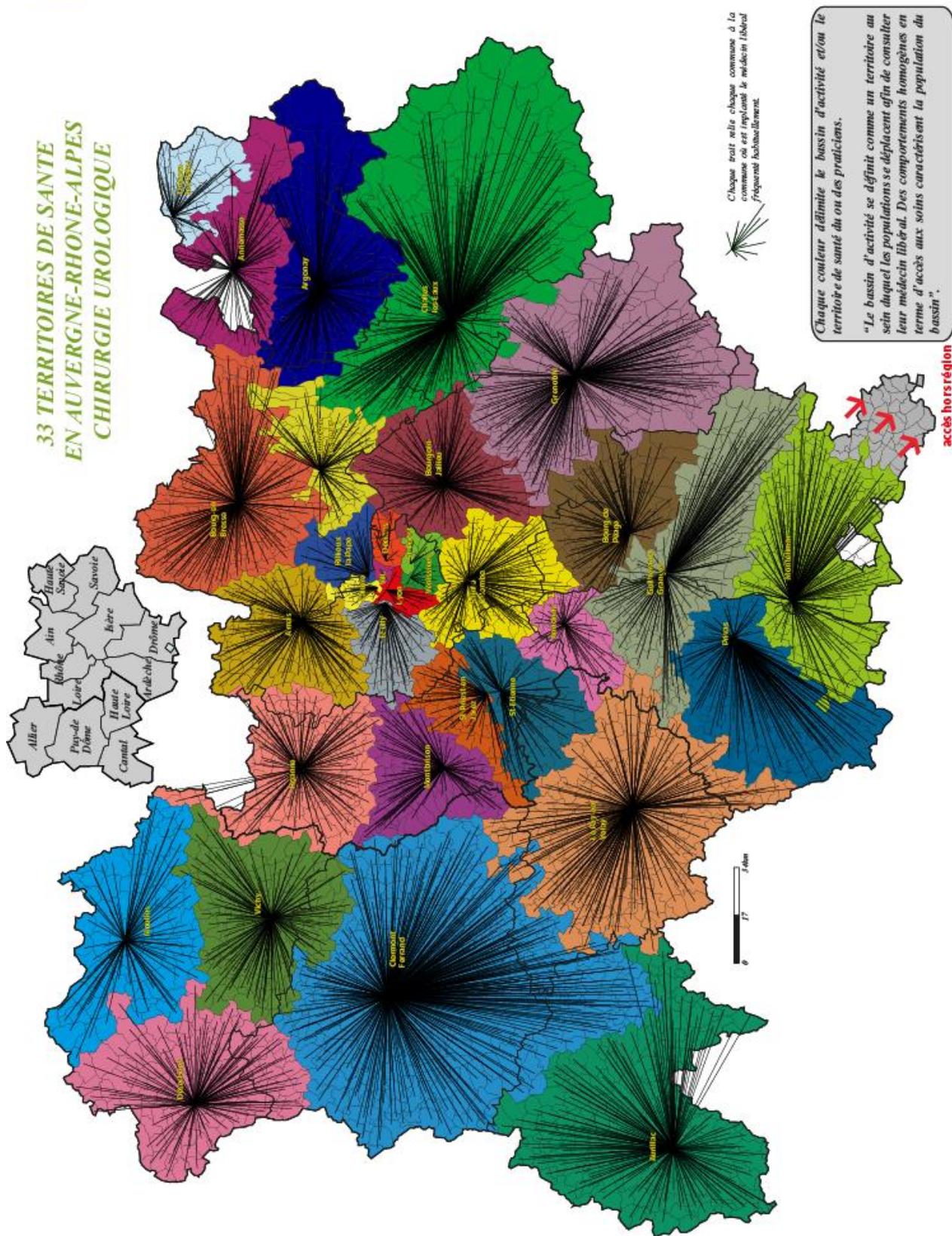
33 TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES CHIRURGIE UROLOGIQUE



Identification des bassins d'activité et/ou Territoires de santé des médecins spécialistes libéraux :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

33 TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES CHIRURGIE UROLOGIQUE



II - DESCRIPTIF DE L'OFFRE DE SOINS LIBÉRALE

1. Le nombre de chirurgiens urologues en région Auvergne-Rhône-Alpes

Au 1^{er} janvier 2019, **102 chirurgiens urologues**, exerçant en libéral (exercice strictement libéral et/ou exercice mixte), ont été comptabilisés par l'URPS ML AuRA selon la méthodologie décrite ci-dessus.

Tableau n° 1 : Effectifs et répartition par département :

Les départements	Population en 2016	Nombre de praticiens	Effectifs en %
Ain	626 127	4	3,9
Allier	343 062	6	5,9
Ardèche	322 381	2	2,0
Cantal	146 618	1	1,0
Drôme	499 159	5	4,9
Isère	1 243 597	17	16,7
Loire	757 305	8	7,8
Haute-Loire	226 565	2	2,0
Puy-de-Dôme	644 216	8	7,8
Rhône	1 801 885	36	35,3
Savoie	426 924	5	4,9
Haute-Savoie	783 127	8	7,8
Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	102	100,0%

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

Mode d'exercice

94 chirurgiens urologues, soit 92,2% des praticiens, ont un exercice strictement libéral.

8 chirurgiens urologues, soit 7,8% des praticiens, ont un exercice dit mixte.

Secteur conventionnel

3 chirurgiens urologues, soit 2,9% des praticiens, sont en Secteur 1, dont 1 OPTAM.

99 chirurgiens urologues, soit 97,1% des praticiens, exercent en Secteur 2, dont 20 OPTAM.

2. L'encadrement médical : densité et desserte médicale en région AuRA

Les données les plus récentes de l'INSEE concernant le recensement portent sur la population en 2016. Elles ont servi de référence aux calculs de densité et de desserte médicale.

Au 1^{er} janvier 2019, la **densité médicale observée en Auvergne-Rhône-Alpes** est de :

1,3 chirurgiens urologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants
soit une desserte médicale d'un chirurgien urologue libéral et/ou mixte
pour 76 676 habitants.

10

À titre d'illustration, selon les différents fichiers à disposition, ont été recensés par :

- **Le Conseil National de l'Ordre des Médecins en 2018¹** : 154 chirurgiens urologues (tous modes confondus), dont 51% de libéraux stricts (79 chirurgiens urologues libéraux exclusifs) et 27% de mixtes (42 chirurgiens urologues mixtes), **soit un total de 121 chirurgiens urologues à activité libérale et/ou mixte**, soit une densité de **1,5 chirurgiens urologues libéraux et/ou mixtes** pour 100 000 habitants (France = 1,5 chirurgiens urologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).
- **Le Ministère de la Santé (RPPS) en 2018²** : 160 chirurgiens urologues (tous modes confondus), dont 49% de libéraux stricts (79 chirurgiens urologues libéraux exclusifs) et 26% de mixtes (42 chirurgiens urologues mixtes), **soit un total de 121 chirurgiens urologues à activité libérale et/ou mixte**, soit une densité de **1,5 chirurgiens urologues libéraux et/ou mixtes** pour 100 000 habitants (France = 1,5 chirurgiens urologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).
- **La Caisse Nationale d'Assurance Maladie³** : 123 chirurgiens urologues (tous modes confondus), dont 70% de libéraux stricts (86 chirurgiens urologues libéraux stricts) et 30% de mixtes (37 chirurgiens urologues mixtes), **soit un total de 123 chirurgiens urologues libéraux et/ou mixtes**, soit une densité de **1,6 chirurgiens urologues libéraux et/ou mixtes** pour 100 000 habitants (France = 1,5 chirurgiens urologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).

¹ Atlas de la démographie médicale en France - Approche territoriale des spécialités médicales et chirurgicales, CNOM, 2018.

² Ministère de la Santé - DREES - Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS), 2018.

³ Caisse Nationale d'Assurance Maladie – CNAMTS – SNIIRAM – Situation au 1^{er} janvier 2016

libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).

L'observation des densités médicales à l'échelle des départements (densité observée dans le contexte régional de l'étude menée par l'URPS ML AuRA) permet de définir trois groupes (*tab. n° 2*) :

Tableau n° 2 : Effectifs, densité et desserte médicale par département :

Les départements	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale*	Desserte médicale
Ain	626 127	4	0,6	156 532
Allier	343 062	6	1,7	57 177
Ardèche	322 381	2	0,6	161 191
Cantal	146 618	1	0,7	146 618
Drôme	499 159	5	1,0	99 832
Isère	1 243 597	17	1,4	73 153
Loire	757 305	8	1,1	94 663
Haute-Loire	226 565	2	0,9	113 283
Puy-de-Dôme	644 216	8	1,2	80 527
Rhône	1 801 885	36	2,0	50 052
Savoie	426 924	5	1,2	85 385
Haute-Savoie	783 127	8	1,0	97 891
Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	102	1,3	76 676

(*) Densité pour 100 000 hab.

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

- **1^{er} groupe** : département dont la densité est "particulièrement" inférieure à la densité médicale régionale observée : les départements de **l'Ardèche**, de **l'Ain**, **du Cantal** et de **la Haute-Loire**.
- **2^e groupe** : département dont la densité médicale est inférieure à la densité médicale régionale observée : les départements de **la Drôme**, de **la Haute-Savoie**, de **la Loire**, de **la Savoie** et **du Puy-de-Dôme**.
- **3^e groupe** : département dont la densité médicale est supérieure à la densité médicale régionale observée : les départements de **l'Isère**, de **l'Allier** et **du Rhône**.

3. La répartition géographique des praticiens libéraux en région AuRA

La répartition géographique des praticiens (*carte n° 3 : "localisation des communes où exerce au moins un praticien"*) n'a qu'une valeur illustrative. Elle ne fournit pas de données précises en termes d'offre de soins, mais elle illustre les tendances spatiales d'une répartition particulièrement structurée autour des principaux foyers urbains de la région. De ces données, l'on peut estimer que la répartition des chirurgiens urologues libéraux et/ou mixtes concerne **38 communes**, soit un taux d'encadrement des communes⁴ de **0,9%**, et le taux de couverture⁵ de la population est de près de **26,0%**. Concrètement, **25,7%** de la population régionale bénéficie de la présence d'au moins un chirurgien urologue libéral et/ou mixte sur le territoire de sa commune de résidence, soit plus d'un quart des habitants de la région. Mais la prise en compte des activités secondaires sur des communes non pourvues permet de faire évoluer cet encadrement, soit 9 communes en plus. Le taux d'encadrement des communes est désormais de **1,1%**. Concrètement, **27,2%** de la population régionale bénéficie de la présence d'au moins un chirurgien urologue libéral et/ou mixte (activité principale et/ou secondaire) sur le territoire de sa commune de résidence. Le paysage issu de la répartition des densités médicales à l'échelle des territoires de santé des chirurgiens urologues libéraux et/ou mixtes (*carte n° 4 : "densité médicale à l'échelle des territoires de santé"*) dessine les traits d'une géographie d'opposition inscrite dans un contexte de très faible niveau de l'encadrement médical.

En effet, **14 Territoires de santé (42,4%** des territoires de santé) enregistrent un niveau de densité médicale inférieur à la moyenne régionale (1,3 chirurgiens urologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants). Parmi ces territoires, 6 territoires de santé affichent une densité médicale égale ou inférieure à 1,0 chirurgien urologue libéral et/ou mixte pour 100 000 habitants, soit les niveaux d'encadrement les plus faibles. Ainsi, les territoires de **Montélimar**, de **Saint-Priest-en-Jarez**, d'**Aurillac**, d'**Annemasse**, de **Saint-Étienne** et de **Rillieux-la-Pape** sont les territoires de santé enregistrant les niveaux de densité médicale les plus faibles. À l'opposé, **19 Territoires de santé** enregistrent un niveau de densité médicale supérieure à la moyenne régionale, soit **57,6%** des territoires de santé. Parmi ces territoires, 6 territoires de santé affichent une densité médicale supérieure à 2,0 chirurgiens urologues

⁴ Taux d'encadrement des communes : pourcentage de communes équipées

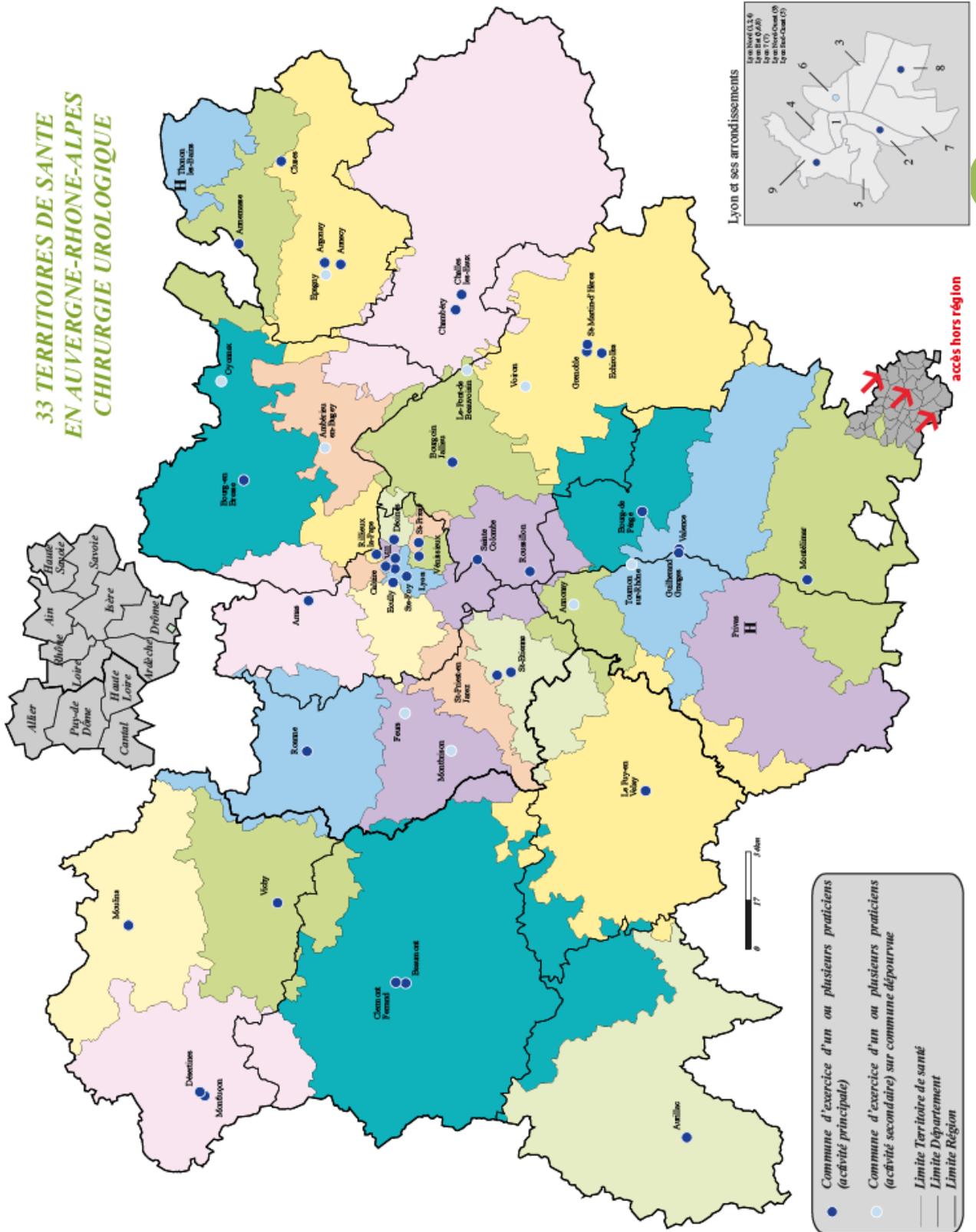
⁵ Taux de couverture de la population : proportion de la population desservie par un service de santé

libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants, soit les territoires de santé de **Villeurbanne**, d'**Écully**, de **Désertines**, d'**Annonay**, d'**Ambérieu-en-Bugey** et de **Caluire-et-Cuire**.

Localisation des communes où exerce au moins un praticien à activité libérale et/ou mixte :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

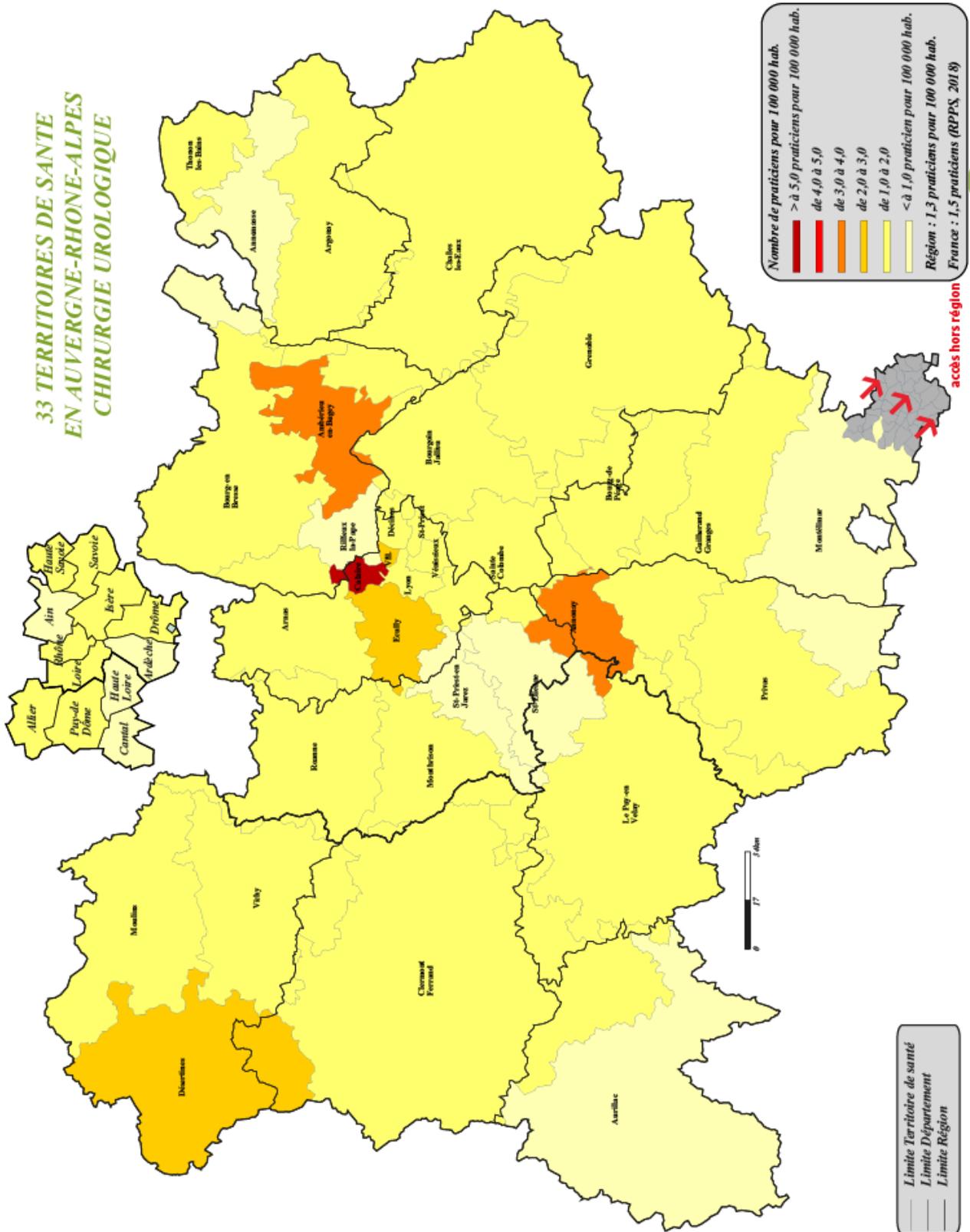
33 TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES CHIRURGIE UROLOGIQUE



Répartition de la densité médicale à l'échelle des territoires de santé :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

33 TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES CHIRURGIE UROLOGIQUE



Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

Tableau n° 3 : Effectifs, densité et desserte médicale par Territoire de santé :

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale	Desserte médicale
26198	Montélimar	192 987	1	0,5	192 987
42275	Saint-Priest-en-Jarez	129 268	1	0,8	129 268
15014	Aurillac	123 941	1	0,8	123 941
74012	Annemasse	352 077	3	0,9	117 359
42218	Saint-Étienne	421 805	4	0,9	105 451
69286	Rillieux-la-Pape	103 661	1	1,0	103 661
73064	Challes-les-Eaux	473 155	5	1,1	94 631
42147	Montbrison	90 137	1	1,1	90 137
03190	Moulins	89 889	1	1,1	89 889
74019	Argonay	424 168	5	1,2	84 834
63113	Clermont-Ferrand	654 147	8	1,2	81 768
69013	Arnas	241 552	3	1,2	80 517
69123	Lyon	696 589	9	1,3	77 399
43157	Le Puy-en-Velay	154 621	2	1,3	77 311
03310	Vichy	153 222	2	1,3	76 611
26057	Bourg-de-Péage	151 369	2	1,3	75 685
38053	Bourgoin-Jallieu	296 192	4	1,4	74 048
07102	Guilherand-Granges	287 045	4	1,4	71 761
69290	Saint-Priest	71 281	1	1,4	71 281
01053	Bourg-en-Bresse	273 560	4	1,5	68 390
69259	Vénissieux	131 750	2	1,5	65 875
07186	Privas*	124 214	2	1,6	62 107
38185	Grenoble	736 293	12	1,6	61 358
42187	Roanne	182 163	3	1,6	60 721
69275	Décines-Charpieu	114 556	2	1,7	57 278
69189	Sainte-Colombe	277 514	5	1,8	55 503
74281	Thonon-les-Bains*	108 752	2	1,8	54 376
69266	Villeurbanne	193 837	4	2,1	48 459
69081	Écully	184 018	4	2,2	46 005
03098	Désertines	129 277	3	2,3	43 092
07010	Annonay	63 314	2	3,2	31 657
01004	Ambérieu-en-Bugey	78 374	3	3,8	26 125
69034	Caluire-et-Cuire	112 281	6	5,3	18 714
	Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	102	1,3	76 676

16
} moyenne régionale observée

(*) praticiens LTPH

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

4. Les effectifs en équivalents temps plein (ETP) et l'offre de soins géographique « complémentaire »

4.1 - Les effectifs en Équivalent Temps Plein (ETP)

Afin de mieux représenter l'offre de soins réelle en région Auvergne-Rhône-Alpes, l'URPS ML a décidé d'envoyer un questionnaire aux professionnels de santé, afin de connaître leurs modes d'exercice et leurs temps d'activité. Nous avons ainsi introduit la notion d'« effectifs en équivalent temps plein » (ETP). Ces données sont donc à prendre en considération pour connaître la réalité du terrain. Mais les chiffres indiqués sont cependant à prendre avec précaution, puisque **71 chirurgiens urologues** (soit **55%** des chirurgiens urologues) ont répondu au questionnaire de l'URPS ML permettant d'affiner leur mode d'exercice. Par défaut, nous avons mis des activités à temps plein aux chirurgiens urologues qui ne nous avaient pas répondu.

Sur cette base, au 1^{er} janvier 2019, les chirurgiens urologues représentent un effectif de **97,72 ETP** pour 102 chirurgiens urologues à activité libérale et/ou mixte (les activités salariées des professionnels n'ont pas été prises en compte [cf. Partie 1 – Méthodologie]).

Cet effectif est donc certainement surévalué compte tenu du pourcentage de réponse.

Tableau n° 4 : Nombre d'effectifs en Équivalent Temps Plein (ETP) par département :

Les départements	Nombre de praticiens	Effectifs en ETP
Ain	4	4,00
Allier	6	6,00
Ardèche	2	1,90
Cantal	1	1,00
Drôme	5	5,00
Isère	17	16,80
Loire	8	7,00
Haute-Loire	2	2,00
Puy-de-Dôme	8	8,00
Rhône	36	34,72
Savoie	5	4,00
Haute-Savoie	8	7,30
Auvergne-Rhône-Alpes	102	97,72

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

**Tableau n° 5 : Nombre d'effectifs en Équivalent Temps Plein (ETP)
par Territoire de santé :**

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Population en 2016	Nombre de praticiens	Effectifs en ETP
01004	Ambérieu-en-Bugey	78 374	3	0,60
01053	Bourg-en-Bresse	273 560	4	4,00
03098	Désertines	129 277	3	3,00
03190	Moulins	89 889	1	1,00
03310	Vichy	153 222	2	2,00
07010	Annonay	63 314	2	0,40
07102	Guilherand-Granges	287 045	4	3,85
07186	Privas*	124 214	2	—
15014	Aurillac	123 941	1	1,00
26057	Bourg-de-Péage	151 369	2	1,95
26198	Montélimar	192 987	1	1,10
38053	Bourgoin-Jallieu	296 192	4	3,80
38185	Grenoble	736 293	12	12,00
42147	Montbrison	90 137	1	0,10
42187	Roanne	182 163	3	2,00
42218	Saint-Étienne	421 805	4	4,00
42275	Saint-Priest-en-Jarez	129 268	1	0,90
43157	Le Puy-en-Velay	154 621	2	2,00
63113	Clermont-Ferrand	654 147	8	8,00
69013	Arnas	241 552	3	3,00
69034	Caluire-et-Cuire	112 281	6	5,16
69081	Écully	184 018	4	3,40
69123	Lyon	696 589	9	8,80
69189	Sainte-Colombe	277 514	5	4,80
69259	Vénissieux	131 750	2	1,50
69266	Villeurbanne	193 837	4	3,61
69275	Décines-Charpieu	114 556	2	1,70
69286	Rillieux-la-Pape	103 661	1	1,37
69290	Saint-Priest	71 281	1	1,40
73064	Challes-les-Eaux	473 155	5	4,00
74012	Annemasse	352 077	3	2,30
74019	Argonay	424 168	5	0,00
74281	Thonon-les-Bains*	108 752	2	—
	Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	102	97,72

(*) Praticiens LTPH

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

4.2 - L'offre de soins géographique "complémentaire"

La prise en compte des activités principales et secondaires des praticiens (hors activités salariées) se traduit par une double conséquence. La première, d'ordre quantitative, se manifeste par le biais des ETP, qui par territoires de santé, cumulent l'ensemble des activités recensées. La deuxième conséquence est d'ordre spatial. Elle se manifeste par la présence de territoires de santé, dont l'existence ne repose que sur des activités complémentaires. C'est le cas du territoire de santé d'**Ambérieu-en-Bugey** dans le département de l'Ain, du territoire de santé d'**Annonay** dans le département de l'Ardèche et du territoire de santé de **Montbrison** dans le département de la Loire, territoires de santé dont l'existence ne repose que sur les activités complémentaires de praticiens en exercice installés dans ces mêmes départements ou ailleurs dans la région.

5. Le nombre de praticiens à temps partiel

Au 1^{er} janvier 2019, **7 praticiens** (sur les 71 chirurgiens urologues ayant répondu au questionnaire) ont déclaré un temps partiel, soit environ **55,0%** des chirurgiens urologues de cet échantillon.

Par temps partiel, nous comptabilisons les praticiens n'exerçant pas une activité à 100% toutes activités comprises (activité salariée comprise).

Par défaut, nous avons mis des activités à temps plein aux chirurgiens urologues qui ne nous avaient pas répondu. Nous ne pouvons donc indiquer réellement le nombre de chirurgiens urologues exerçant à temps partiel en région Auvergne-Rhône-Alpes. Après mise en ligne de cette étude, nous nous efforcerons d'affiner cette donnée par contact avec les praticiens n'ayant pas répondu à l'enquête initiale.

Ce nombre de praticiens à temps partiel est certainement sous-évalué.

À titre indicatif, nous donnons le tableau suivant :

Tableau n° 6 : Nombre de praticiens déclarant un temps partiel par département :

Les départements	Nombre de praticiens	Nombre de praticiens Temps Partiel
Ain	4	—
Allier	6	—
Ardèche	2	1
Cantal	1	—
Drôme	5	—
Isère	17	—
Loire	8	—
Haute-Loire	2	—
Puy-de-Dôme	8	—
Rhône	36	6
Savoie	5	—
Haute-Savoie	8	—
Auvergne-Rhône-Alpes	102	7

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Tableau n° 7 : Nombre de praticiens déclarant un temps partiel par Territoire de santé :

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Nombre de praticiens	Nombre de praticiens déclarant un temps partiel	< à 25%	de 25 à 50%	de 50 à 75%	de 75 à 99%
07102	Guilherand-Granges	4	1	-	-	-	1
69081	Écully	4	2	-	-	-	2
69123	Lyon	9	2	-	-	-	2
69259	Vénissieux	2	1	-	-	-	1
69275	Décines-Charpieu	2	1	-	-	-	1
	Auvergne-Rhône-Alpes	21	7	-	-	-	7

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

6. Les modes et cadres d'exercice

Les médecins exerçant une spécialité médicale (hors médecine générale) ont souvent des modes d'exercice diversifiés : en libéral exclusif ou en exercice mixte ; dans des structures différentes (cabinet, établissement).

■ Modes d'exercice (libéral exclusif ou exercice mixte)

8 chirurgiens urologues sur 102 (soit 48,8%) exercent en activité mixte (libéral et salarié) (*tab. n° 8*). Cette activité salariée est exercée en activité complémentaire secondaire.

22

Tableau n° 8 : Répartition des praticiens à activité mixte par département :

Les départements	Nombre de praticiens	Praticiens à activité mixte	
		Effectifs	%
Ain	4	–	–
Allier	6	–	–
Ardèche	2	–	–
Cantal	1	–	–
Drôme	5	–	–
Isère	17	1	5,9
Loire	8	–	–
Haute-Loire	2	–	–
Puy-de-Dôme	8	–	–
Rhône	36	4	11,1
Savoie	5	1	20,0
Haute-Savoie	8	2	25,0
Auvergne-Rhône-Alpes	102	8	7,8%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Les praticiens en activité « libéral temps plein hospitalier » n'ont pas été retenus pour notre étude sur l'offre de soins libérale.

■ Cadres d'exercice (en cabinet ou en établissement)

- Pour l'activité principale

Au 1^{er} janvier 2019, l'activité principale des 102 chirurgiens urologues libéraux et/ou mixtes s'exerce presque exclusivement, et logiquement, en établissement de soins. Ainsi, plus de **90,0%** des praticiens exercent leur activité au sein d'établissements de soins, soit plus de neuf praticiens sur dix (*tab. n° 9*). L'activité en cabinet individuel et/ou de groupe est très nettement moins représentée, soit **1,0%** des praticiens.

23

Tableau n° 9 : Répartition des praticiens (en %) selon le cadre d'exercice de l'activité principale par département :

Les départements	Cabinet individuel	Cabinet de groupe	Etablissements	Non communiqué
Ain	0,0	0,0	100,0	0,0
Allier	0,0	0,0	66,7	33,3
Ardèche	0,0	0,0	100,0	0,0
Cantal	0,0	0,0	100,0	0,0
Drôme	0,0	0,0	100,0	0,0
Isère	0,0	0,0	100,0	0,0
Loire	0,0	0,0	100,0	0,0
Haute-Loire	0,0	0,0	50,0	50,0
Puy-de-Dôme	0,0	0,0	87,5	12,5
Rhône	0,0	2,8	91,7	5,6
Savoie	0,0	0,0	100,0	0,0
Haute-Savoie	0,0	0,0	87,5	12,5
Auvergne-Rhône-Alpes	0,0%	1,0%	92,2%	6,9%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

- En effectifs « équivalent temps plein » (activités principales et secondaires comprises)

27 chirurgiens urologues libéraux et/ou mixtes sur les 102 que compte la région, exercent des activités en sites multiples (cabinets différents et/ou en établissement), réparties en une activité principale et une/ou des activité(s) secondaire(s) (hors activité salariée).

La répartition de ces modes d'exercice en activités « « équivalent temps plein » (comprenant l'activité principale et les activités secondaires -hors activité salariée-), montre une répartition, dans son ensemble, similaire à celle constatée sur l'activité principale seule, à savoir :

- en cabinet individuel : 0,00 ETP (soit 0,0%)
- en cabinet de groupe : 1,00 ETP (soit 1,00%)
- en établissement : 89,82 ETP (soit 91,9%)
- non renseigné : 6,90 ETP (soit 7,1%)

Les chirurgiens urologues libéraux ont donc une activité en établissement privé de santé (PSPH ou non PSPH) particulièrement conséquente (hors activité salariée).

Tableau n° 10 : Répartition des effectifs (en %) selon le cadre d'exercice par Territoire de santé :

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Nombre de praticiens	% de praticiens exerçant leur activité principale en :				Nombre de praticien ayant une/et ou des activités secondaires
			Cabinet individuel	Cabinet de groupe	En Etablissement	Non communiqué	
01004	Ambérieu-en-Bugey	3	0,0	0,0	100,0	0,0	—
01053	Bourg-en-Bresse	4	0,0	0,0	100,0	0,0	—
03098	Désertines	3	0,0	0,0	33,3	66,7	—
03190	Moulins	1	0,0	0,0	100,0	0,0	—
03310	Vichy	2	0,0	0,0	100,0	0,0	—
07010	Annonay	2	0,0	0,0	100,0	0,0	—
07102	Guilhaud-Granges	4	0,0	0,0	100,0	0,0	1
07186	Privas*	2	—	—	—	—	—
15014	Aurillac	1	0,0	0,0	100,0	0,0	—
26057	Bourg-de-Péage	2	0,0	0,0	100,0	0,0	1
26198	Montélimar	1	0,0	0,0	100,0	0,0	—
38053	Bourgoin-Jallieu	4	0,0	0,0	100,0	0,0	1
38185	Grenoble	12	0,0	0,0	100,0	0,0	3
42147	Montbrison	1	0,0	0,0	100,0	0,0	—
42187	Roanne	3	0,0	0,0	100,0	0,0	—
42218	Saint-Étienne	4	0,0	0,0	100,0	0,0	—
42275	Saint-Priest-en-Jarez	1	0,0	0,0	100,0	0,0	1
43157	Le Puy-en-Velay	2	0,0	0,0	50,0	50,0	—
63113	Clermont-Ferrand	8	0,0	0,0	87,5	12,5	—
69013	Arnas	3	0,0	0,0	100,0	0,0	—
69034	Caluire-et-Cuire	6	0,0	0,0	83,3	16,7	4
69081	Écully	4	0,0	0,0	100,0	0,0	1
69123	Lyon	9	0,0	11,1	88,9	0,0	4
69189	Sainte-Colombe	5	0,0	0,0	100,0	0,0	1
69259	Vénissieux	2	0,0	0,0	100,0	0,0	1
69266	Villeurbanne	4	0,0	0,0	75,0	25,0	3
69275	Décines-Charpieu	2	0,0	0,0	100,0	0,0	2
69286	Rillieux-la-Pape	1	0,0	0,0	100,0	0,0	—
69290	Saint-Priest	1	0,0	0,0	100,0	0,0	1
73064	Challes-les-Eaux	5	0,0	0,0	100,0	0,0	—
74012	Annemasse	3	0,0	0,0	100,0	0,0	2
74019	Argonay	5	0,0	0,0	80,0	20,0	1
74281	Thonon-les-Bains*	2	—	—	—	—	—
	Auvergne-Rhône-Alpes	102	0,0%	1,0%	92,2%	6,9%	27

(*) Praticiens LTPH.

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

7. Le vieillissement des praticiens

Au 1^{er} janvier 2019, l'âge moyen des Chirurgiens urologues est de **52 ans**⁶, il est de 52 ans pour les hommes, et de 45 ans pour les femmes (*tab. n° 11*). L'âge médian est de 52 ans.

Tableau n° 11 : Répartition des praticiens à activité mixte par département :

Les départements	Age moyen Homme	Age moyen Femme	Age moyen Ensemble	% de praticiens de 55 ans et +	% de praticiens de 60 ans et +	% de praticiens de 65 ans et +
Ain	54	33	49	25,0	25,0	0,0
Allier	62	–	62	80,0	80,0	40,0
Ardèche	41	–	41	0,0	0,0	0,0
Cantal	39	–	39	0,0	0,0	0,0
Drôme	54	–	54	40,0	20,0	20,0
Isère	50	–	50	29,4	5,9	5,9
Loire	60	52	58	57,1	57,1	28,6
Haute-Loire	51	–	51	50,0	50,0	0,0
Puy-de-Dôme	51	–	51	42,9	14,3	0,0
Rhône	51	48	51	33,3	16,7	2,8
Savoie	56	–	56	60,0	40,0	20,0
Haute-Savoie	51	45	49	25,0	12,5	0,0
Auvergne-Rhône-Alpes	52 ans	45 ans	52 ans	37,4%	22,2%	8,1%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

L'amplitude est particulièrement conséquente, soit un écart de 23 années entre le département de **l'Allier** qui enregistre l'âge moyen le plus élevé, soit **62 ans**, et le département **du Cantal** qui enregistre l'âge moyen le plus faible, soit **39 ans**.

17 territoires de santé sur les 32⁷ territoires définis, enregistrent un âge moyen supérieur ou égal à 52 ans, soit **53,1%** des territoires de santé des chirurgiens urologues libéraux et/ou mixtes. À l'opposé, seuls **15 territoires de santé** enregistrent un âge moyen inférieur ou égal à 52 ans (*tab. n° 12*).

⁶ Compte tenu de l'absence de réponses, les calculs se font sur la base de 99 praticiens.

⁷ L'information n'est pas disponible pour un territoire de santé, le calcul se fait sur la base de 32 territoires de santé, au lieu de 33.

58 chirurgiens urologues libéraux et/ou mixtes sont âgés de 50 ans et plus en 2019, soit **58,6%** des praticiens. L'indice de vieillissement⁸ est de 1,4 ou 141 chirurgiens urologues libéraux et/ou mixtes âgés de 50 ans et plus pour 100 chirurgiens urologues libéraux et/ou mixtes âgés de moins de 50 ans. Tous les praticiens en exercice sont âgés de 50 ans et plus, soit la situation de **11 Territoires de santé**, soit **34,4%** des territoires de santé des chirurgiens urologues.

37 chirurgiens urologues libéraux et/ou mixtes sont âgés de 55 ans et plus en 2019, soit **37,4%** des praticiens. Concrètement, près de deux praticiens sur cinq vont atteindre l'âge de 65 ans en 2029. 50,0% et plus des praticiens sont âgés de 55 ans et plus, soit la situation de **18 Territoires de santé**, soit **56,3%** des territoires de santé des chirurgiens urologues.

22 chirurgiens urologues libéraux et/ou mixtes sont âgés de 60 ans et plus en 2019, soit **22,2%** des praticiens. Concrètement, plus d'un praticien sur cinq vont atteindre l'âge de 65 ans en 2024. 50,0% et plus des praticiens sont âgés de 60 ans et plus, soit la situation de **11 Territoires de santé**, soit **34,4%** des territoires de santé des chirurgiens urologues.

8 chirurgiens urologues libéraux et/ou mixtes sont âgés de 65 ans et plus en 2019, soit **8,1%** des praticiens. Concrètement, près d'un praticien sur dix est susceptible de cesser son activité dès cette année. 50,0% et plus des praticiens sont âgés de 65 ans et plus, soit la situation de **6 Territoires de santé**, soit **18,8%** des territoires de santé des chirurgiens urologues.

⁸ Indice de vieillissement : Nombre de praticiens âgés de 50 ans et plus / Nombre de praticiens âgés de moins de 50 ans

Tableau n° 12 : Âge moyen des médecins en exercice par Territoire de santé :

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Age moyen Homme	Age moyen Femme	Age moyen Ensemble	Effectif de praticiens	Praticiens ≥ 55 ans	Praticiens ≥ 60 ans	Praticiens ≥ 65 ans
01004	Ambérieu-en-Bugey	41	–	41	3	–	–	–
01053	Bourg-en-Bresse	54	33	49	4	1	1	–
03098	Désertines	58	–	58	3	2	2	–
03190	Moulins	–	–	–	1	–	–	–
03310	Vichy	68	–	68	2	2	2	2
07010	Annonay	58	–	58	2	2	–	–
07102	Guilherand-Granges	45	–	45	4	–	–	–
07186	Privas*	60	–	60	2	2	1	1
15014	Aurillac	39	–	39	1	–	–	–
26057	Bourg-de-Péage	53	–	53	2	1	–	–
26198	Montélimar	66	–	66	1	1	1	1
38053	Bourgoin-Jallieu	47	–	47	4	–	–	–
38185	Grenoble	51	–	51	12	4	1	1
42147	Montbrison	65	–	65	1	1	1	1
42187	Roanne	60	–	60	3	1	1	1
42218	Saint-Étienne	57	52	56	4	2	2	–
42275	Saint-Priest-en-Jarez	65	–	65	1	1	1	1
43157	Le Puy-en-Velay	51	–	51	2	1	1	–
63113	Clermont-Ferrand	51	–	51	8	3	1	–
69013	Arnas	49	–	49	3	2	–	–
69034	Caluire-et-Cuire	47	–	47	6	1	1	–
69081	Écully	52	–	52	4	–	–	–
69123	Lyon	47	48	47	9	1	–	–
69189	Sainte-Colombe	53	–	53	5	3	1	–
69259	Vénissieux	54	–	54	2	1	–	–
69266	Villeurbanne	59	–	59	4	3	3	1
69275	Décines-Charpieu	54	–	54	2	1	1	–
69286	Rillieux-la-Pape	58	–	58	1	1	–	–
69290	Saint-Priest	–	47	47	1	–	–	–
73064	Challes-les-Eaux	56	–	56	5	3	2	1
74012	Annemasse	53	38	48	3	1	1	–
74019	Argonay	49	52	50	5	1	–	–
74281	Thonon-les-Bains*	50	–	50	2	–	–	–
	Auvergne-Rhône-Alpes	52 ans	45 ans	52 ans	102	37	22	8

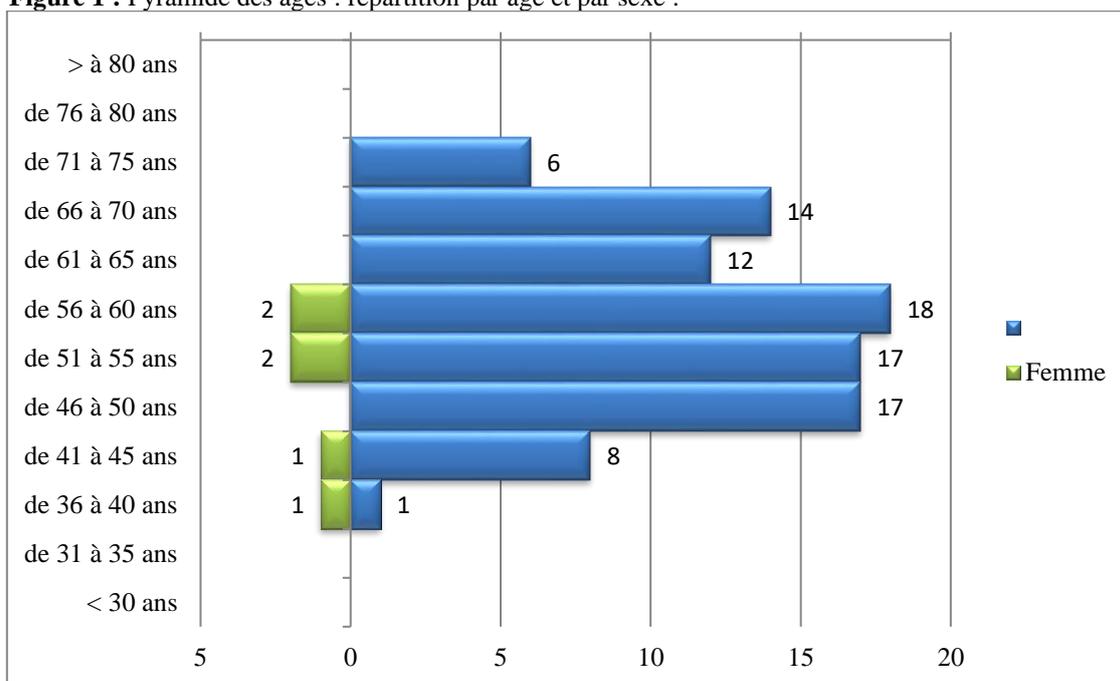
(*) Praticiens LTPH

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

8. Le sexe ratio

■ Au 1^{er} janvier 2019, la Chirurgie Urologique est une spécialité pratiquée essentiellement par des hommes. En effet, 93 chirurgiens urologues sont des hommes (soit **93,9%** des chirurgiens urologues libéraux et/ou mixte) et 6 sont des femmes (soit **6,1%** des praticiens) (*fig. n° 1*).

Figure 1 : Pyramide des âges : répartition par âge et par sexe :



Sources : URPS ML-AuRA, 2018

La caractéristique de la répartition de l'activité, dominée par les praticiens-hommes, se reproduit sur le plan départemental mais quelques particularités peuvent être néanmoins signalées (*tab. n° 13*). Ainsi, **l'Allier, l'Ardèche, le Cantal, la Drôme, l'Isère, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme et la Savoie** sont les départements où les taux de masculinité sont particulièrement significatifs, **100,0%** des chirurgiens urologues libéraux et/ou mixtes sont des hommes. Quatre départements sont concernés par la présence d'activité féminine, soit **l'Ain, la Haute-Savoie, la Loire et le Rhône**. Parmi ces départements, les taux de féminité les plus élevés concernent les départements de **l'Ain** et de **la Haute-Savoie** où **25,0%** des chirurgiens urologues libéraux et/ou mixtes sont des femmes.

Tableau n° 13 : Répartition des hommes et des femmes, par département :

Les départements	Homme	Femme
Ain	75,0	25,0
Allier	100,0	0,0
Ardèche	100,0	0,0
Cantal	100,0	0,0
Drôme	100,0	0,0
Isère	100,0	0,0
Loire	85,7	14,3
Haute-Loire	100,0	0,0
Puy-de-Dôme	100,0	0,0
Rhône	94,4	5,6
Savoie	100,0	0,0
Haute-Savoie	75,0	25,0
Auvergne-Rhône-Alpes	93,9%	6,1%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

■ **Féminisation et temps partiel**

Précédemment, nous avons vu que 7 praticiens avaient déclaré un temps partiel, (sur les 71 chirurgiens urologues ayant répondu au questionnaire). Compte tenu du sex-ratio, 100,0% des praticiens concernés sont des hommes !

■ **Féminisation et cadres d'activité**

Malgré un fort taux de masculinité, les tendances sont très proches, et peu de différences sont observées dans le choix du cadre d'activité. Globalement, l'établissement demeure incontestablement le cadre le plus plébiscité pour l'exercice, aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Tableau n° 14 : Répartition des effectifs par sexe en fonction des cadres de l'activité principale :

Les départements	Homme	Femme	Ensemble
Cabinet individuel	–	–	–
Cabinet de groupe	1,0	0,0	1,0
Etablissement	91,7	100,0	92,2
Non communiqué	7,3	0,0	6,9
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%

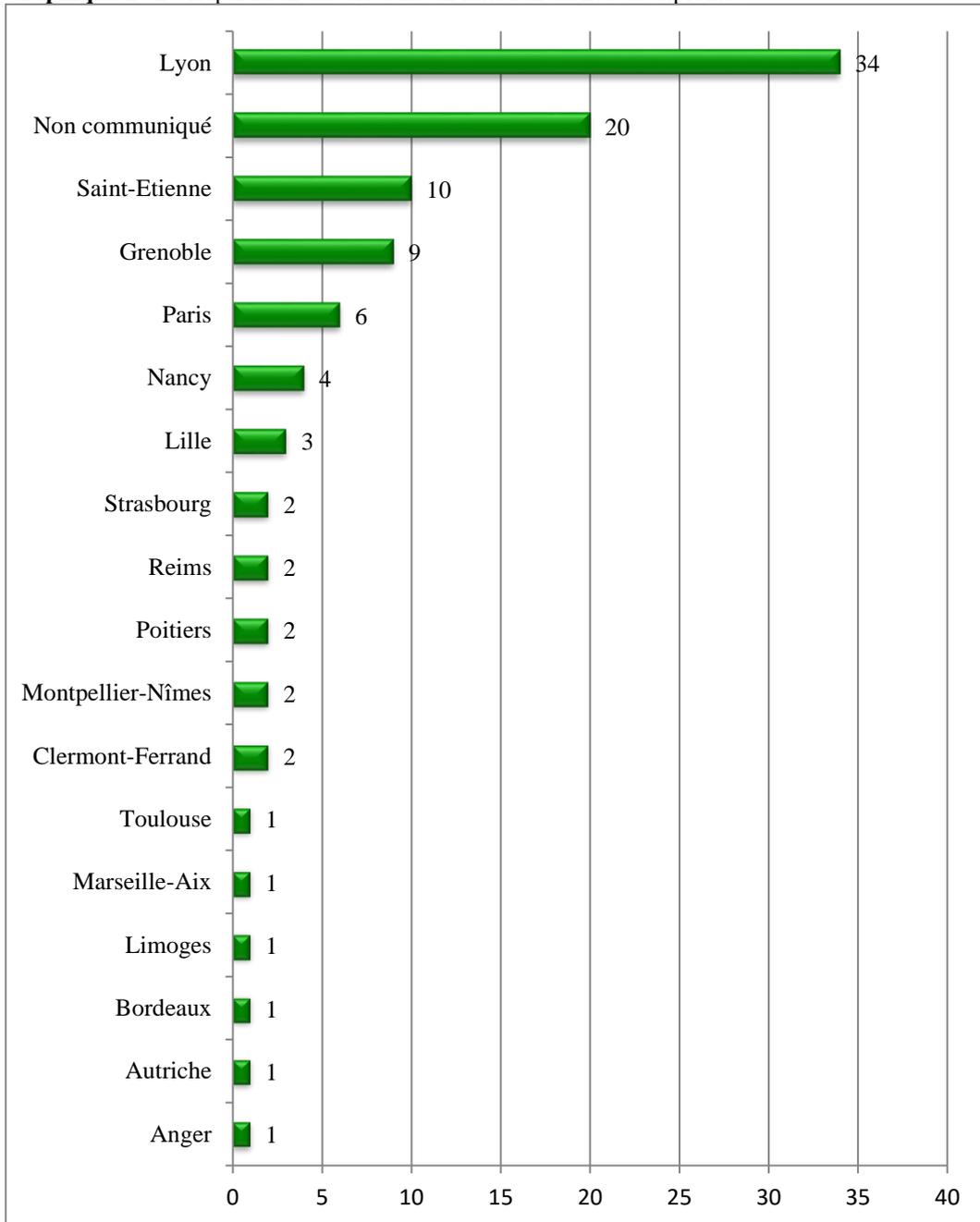
Sources : URPS ML-AuRA, 2018

La seule différence repose sur le choix du cabinet de groupe comme cadre d'exercice, uniquement présent chez les praticiens-hommes, mais de nouveau le taux de réponse ne permet d'affiner cette analyse.

9. Le lieu de formation

La prise en compte des lieux de formation traduit l'existence d'un "ancrage régional" bien développé. En effet, **53,9%** des praticiens en exercice ont obtenu leur diplôme au sein des facultés régionales (*graph. n° 1*).

Graphique n° 1 : Répartition des effectifs en fonction du lieu de diplôme :



Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Le classement en fonction des facultés de formation permet de déterminer les 3 premières facultés :

- **Faculté de premier rang** : la région Auvergne-Rhône-Alpes : **53,9%** des médecins en exercice y ont obtenu leur diplôme, traduisant l'importance de l'effet de « préférence régionale » des médecins.
- **Faculté de deuxième rang** : la région Ile-de-France : **5,9%** des médecins en exercice y ont obtenu leur diplôme.
- **Faculté de troisième rang** : la région Grand-Est (Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne) : **5,9%** des médecins en exercice y ont obtenu leur diplôme.

La plupart des départements reproduisent ce schéma régional, la faculté de premier rang est incontestablement issue des facultés de la région Auvergne-Rhône-Alpes. De nouveau, l'implantation d'une faculté telle que Saint-Etienne dans la Loire ou Grenoble en Isère renforce cet ancrage régional. Ainsi, pour les départements de **la Haute-Savoie, du Rhône**, et de **la Drôme**, au moins de 50,0% des praticiens ont obtenu leur diplôme au sein des facultés régionales, et même 100,0% pour les départements de **l'Ain** et de **la Loire**. Mais ce cadre ne prévaut pas pour tous les départements, notamment pour ceux de **l'Allier**, de **l'Ardèche**, **du Cantal**, de **la Drôme**, de **la Haute-Savoie** et **du Puy-de-Dôme** où aucun des praticiens n'est issu des facultés régionales, mais de nouveau le taux de non-réponse ne permet pas de préciser ces tendances.

10. Tableaux récapitulatifs

Tableau n° 15 : Démographie médicale par département :

Les départements	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale	Age moyen Ensemble	% de praticiens de 55 ans et +	% de praticiens de 60 ans et +
Ain	626 127	4	0,6	49	25,0	25,0
Allier	343 062	6	1,7	62	80,0	80,0
Ardèche	322 381	2	0,6	41	0,0	0,0
Cantal	146 618	1	0,7	39	0,0	0,0
Drôme	499 159	5	1,0	54	40,0	20,0
Isère	1 243 597	17	1,4	50	29,4	5,9
Loire	757 305	8	1,1	58	57,1	57,1
Haute-Loire	226 565	2	0,9	51	50,0	50,0
Puy-de-Dôme	644 216	8	1,2	51	42,9	14,3
Rhône	1 801 885	36	2,0	51	33,3	16,7
Savoie	426 924	5	1,2	56	60,0	40,0
Haute-Savoie	783 127	8	1,0	49	25,0	12,5
Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	102	1,3	52 ans	37,4%	22,2%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Tableau n° 16 : Démographie médicale par Territoire de santé :

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale	Age moyen Ensemble	% praticiens ≥ à 55 ans	% praticiens ≥ à 60 ans	% praticiens ≥ à 65 ans
01004	Ambérieu-en-Bugey	78 374	3	3,8	41	0	0	0
01053	Bourg-en-Bresse	273 560	4	1,5	49	25,0	25,0	0,0
03098	Désertines	129 277	3	2,3	58	66,7	66,7	0,0
03190	Moulins	89 889	1	1,1	-	-	-	-
03310	Vichy	153 222	2	1,3	68	100,0	100,0	100,0
07010	Annonay	63 314	2	3,2	58	100,0	0,0	0,0
07102	Guilherand-Granges	287 045	4	1,4	45	0,0	0,0	0,0
07186	Privas*	124 214	2	1,6	60	100,0	50,0	50,0
15014	Aurillac	123 941	1	0,8	39	0,0	0,0	0,0
26057	Bourg-de-Péage	151 369	2	1,3	53	50,0	0,0	0,0
26198	Montélimar	192 987	1	0,5	66	100,0	100,0	100,0
38053	Bourgoin-Jallieu	296 192	4	1,4	47	0,0	0,0	0,0
38185	Grenoble	736 293	12	1,6	51	33,3	8,3	8,3
42147	Montbrison	90 137	1	1,1	65	100,0	100,0	100,0
42187	Roanne	182 163	3	1,6	60	50,0	50,0	50,0
42218	Saint-Étienne	421 805	4	0,9	56	50,0	50,0	0,0
42275	Saint-Priest-en-Jarez	129 268	1	0,8	65	100,0	100,0	100,0
43157	Le Puy-en-Velay	154 621	2	1,3	51	50,0	50,0	0,0
63113	Clermont-Ferrand	654 147	8	1,2	51	42,9	14,3	0,0
69013	Arnas	241 552	3	1,2	49	66,7	0,0	0,0
69034	Caluire-et-Cuire	112 281	6	5,3	47	16,7	16,7	0,0
69081	Écully	184 018	4	2,2	52	0,0	0,0	0,0
69123	Lyon	696 589	9	1,3	47	11,1	0,0	0,0
69189	Sainte-Colombe	277 514	5	1,8	53	60,0	20,0	0,0
69259	Vénissieux	131 750	2	1,5	54	50,0	0,0	0,0
69266	Villeurbanne	193 837	4	2,1	59	75,0	75,0	25,0
69275	Décines-Charpieu	114 556	2	1,7	54	50,0	50,0	0,0
69286	Rillieux-la-Pape	103 661	1	1,0	58	100,0	0,0	0,0
69290	Saint-Priest	71 281	1	1,4	47	0,0	0,0	0,0
73064	Challes-les-Eaux	473 155	5	1,1	56	60,0	40,0	20,0
74012	Annemasse	352 077	3	0,9	48	33,3	33,3	0,0
74019	Argonay	424 168	5	1,2	50	20,0	0,0	0,0
74281	Thonon-les-Bains*	108 752	2	1,8	50	0,0	0,0	0,0
	Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	102	1,3	52 ans	37,4%	22,2%	8,1%

(*) Praticiens LTPH.

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

34

III - L'ACCESSIBILITÉ À L'OFFRE DE SOINS

Au 1^{er} janvier 2019, le temps moyen d'accès⁹ à un chirurgien urologue libéral et/ou mixte (activité principale et secondaire) est de **22 minutes** (*tab. n° 17*). Ce temps d'accès est soumis à de fortes variations, quelle que soit l'échelle d'analyse. À l'échelle des départements, l'amplitude (2,5) demeure conséquente, elle traduit une accessibilité différentielle entre le département **du Rhône** où le temps d'accès est le moins élevé (17 minutes) et le département **du Cantal** où le temps d'accès est le plus élevé (42 minutes). Les conditions topographiques (le relief) et d'infrastructures (réseaux routiers) expliquent en partie ces écarts d'accessibilité, mais la principale origine demeure ici les situations extrêmes de deux départements aux conditions d'encadrement médical opposées.

Tableau n° 17 : Temps moyen d'accès à un praticien par département (en minutes) :

Les départements	Temps moyen (en minutes)
Ain	21 mn
Allier	22 mn
Ardèche	35 mn
Cantal	42 mn
Drôme	33 mn
Isère	21 mn
Loire	18 mn
Haute-Loire	33 mn
Puy-de-Dôme	31 mn
Rhône	17 mn
Savoie	33 mn
Haute-Savoie	20 mn
Auvergne-Rhône-Alpes	27 mn

Sources : URPS ML-AuRA, 2018
UMR-GRED, 2018

À l'échelle des espaces (à partir du découpage en aires urbaines de l'INSEE¹⁰), l'amplitude est toute aussi conséquente (2,1), mais elle traduit l'opposition classique entre l'espace à dominante urbaine où le temps d'accès est le moins élevé (17 minutes) et l'espace à dominante rurale où le temps d'accès est le plus élevé (36 minutes) (*tab. n° 18*). Les espaces à dominante urbaine des départements de l'Allier, de la Loire, du Cantal et de la Drôme enregistrent les temps moyens d'accès les moins élevés, les temps moyens d'accès les plus élevés étant enregistrés pour les départements de la Savoie, du Puy-de-Dôme et de l'Ardèche dans un contexte où les valeurs oscillent de 12 à 25 minutes. Les espaces à dominante rurale des

⁹ Le calcul de ces temps d'accès tient compte de l'offre de soins régionale, ainsi que celle proposée dans les départements limitrophes hors région.

¹⁰ Pôle urbain : unité urbaine offrant au moins 5000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

Périphérie des pôles urbains : commune monopolisée et/ou commune périurbaine monopolisée, commune appartenant à la couronne périurbaine d'une aire urbaine.

Commune multipolarisée : communes situées hors des aires urbaines (pôle urbain et couronne périurbaine), dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines.

Espace rural : l'espace à dominante rurale, ou espace rural, regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées).

départements de la Loire et de l'Ain enregistrent les temps moyens d'accès les moins élevés, les temps moyens d'accès les plus élevés étant enregistrés pour les départements de l'Ardèche, du Puy-de-Dôme, de la Drôme et du Cantal.

Tableau n° 18 : Temps moyen d'accès à un praticien par département et type d'espaces (en minutes) :

Les départements	Pôle urbain	Périphérie des Pôles urbains	Communes Multi-polarisées	Espace à Dominante Urbaine	Pôle rural	Périphérie des Pôles ruraux	Autres communes rurales	Espace à Dominante Rurale
Ain	15	20	19	19	22	31	25	25
Allier	5	13	17	12	21	26	26	26
Ardèche	21	29	22	25	33	56	41	42
Cantal	3	14		13	44	49	45	45
Drôme	9	13	16	13	26	49	43	42
Isère	8	17	17	15	22	37	31	30
Loire	9	15	14	13	15	22	24	24
Haute-Loire	7	16	21	14	33	44	37	37
Puy-de-Dôme	9	21	27	21	31	43	42	42
Rhône	8	19	17	14	22		26	26
Savoie	20	24	18	21	46	44	41	41
Haute-Savoie	14	18	26	18	26	26	30	29
Auvergne-Rhône-Alpes	12	19	19	17	28	44	36	36

Sources : URPS ML-AuRA, 2018
UMR-GRED, 2018

Globalement, en tenant compte de l'offre de soins globale (activités libérales et/ ou mixtes, activités principales et secondaires des praticiens) de la région et de ses particularités topographiques, plus de **68,0%** de la population régionale se situe à moins de 15 minutes d'un chirurgien urologue libéral et/ou mixte (*tab. n° 19*).

Tableau n° 19 : Part de la population régionale (en %) selon le temps d'accès :

Les départements	< à 15 mn	de 15 à 30 minutes	de 30 à 45 minutes	de 45 à 60 minutes	> à 1 heure
Ain	54,7	27,9	7,7	8,2	1,5
Allier	62,1	31,8	6,1	0,0	0,0
Ardèche	40,4	22,1	27,3	9,3	0,9
Cantal	37,3	17,1	21,5	12,1	12,1
Drôme	63,7	26,1	6,4	2,6	1,2
Isère	73,0	23,4	3,1	0,4	0,0
Loire	79,0	19,4	1,6	0,0	0,0
Haute-Loire	30,6	33,5	30,6	5,2	0,1
Puy-de-Dôme	57,2	28,0	9,4	5,0	0,4
Rhône	91,3	8,0	0,7	0,0	0,0
Savoie	50,0	21,7	10,2	7,8	10,4
Haute-Savoie	60,6	32,9	5,2	1,1	0,2
Auvergne-Rhône-Alpes	68,2%	21,7%	6,4%	2,6%	1,1%

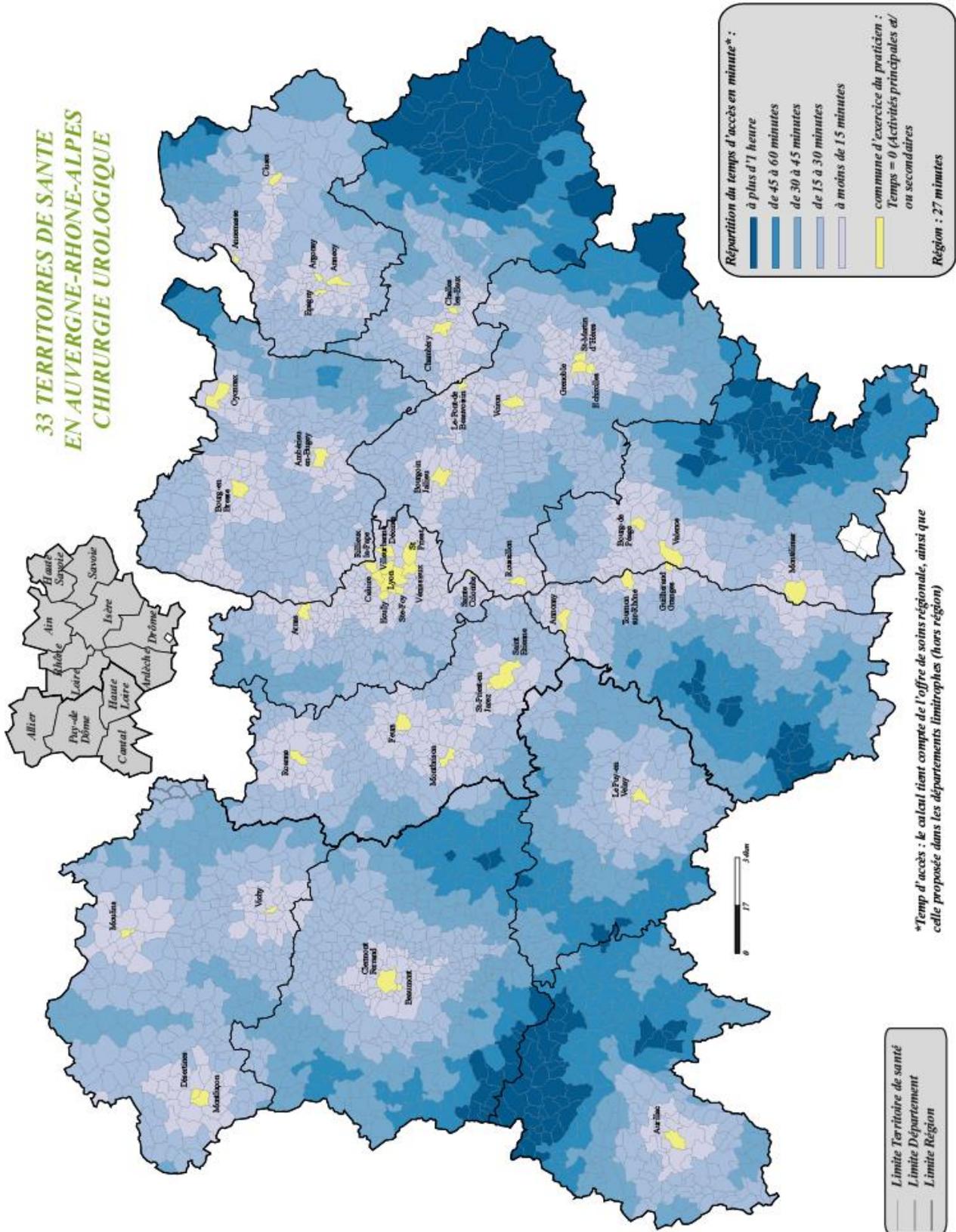
Sources : URPS ML-AuRA, 2018
UMR-GRED, 2018

De nouveau, ce taux enregistre de très fortes variations entre les départements. Plus de **91,0%** de la population du département **du Rhône** se situe à moins de 15 minutes d'un chirurgien urologue libéral et/ou mixte, alors que moins de **50,0%** des populations des départements de **la Haute-Loire, du Cantal, de l'Ardèche** et de **la Savoie** se trouvent dans ces conditions d'accessibilité. Si près de 90,0% des populations se situent à moins de 30 minutes d'un chirurgien urologue libéral et/ou mixte en région Auvergne-Rhône-Alpes, seuls les départements de **la Drôme, de la Haute-Savoie, de l'Allier, de l'Isère, de la Loire et du Rhône** rassemblent ces conditions d'accessibilité. Ce taux est compris entre 80,0% et 90,0% pour les départements de **l'Ain et du Puy-de-Dôme**, entre 60,0% et 70,0% pour ceux de **l'Ardèche, de la Haute-Loire et de la Savoie**, et seule "54,3%" de la population du département **du Cantal** se situe à moins de 30 minutes d'un chirurgien urologue libéral et/ou mixte.

Répartition du temps d'accès au praticien le plus proche :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

33 TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES CHIRURGIE UROLOGIQUE



IV. SYNTHÈSE GÉNÉRALE

■ La densité médicale pour les chirurgiens urologues libéraux et/ou mixtes montre de très fortes disparités d'encadrement médical marquées notamment par les départements de **la Drôme**, de **la Haute-Savoie**, de **la Loire**, de **la Savoie** et **du Puy-de-Dôme**, et plus particulièrement de **l'Ardèche**, de **l'Ain**, **du Cantal** et de **la Haute-Loire**, enregistrent des niveaux de densité médicale très inférieurs à la densité médicale régionale observée ; et les départements de **l'Isère**, de **l'Allier** et **du Rhône** dont les densités médicales sont nettement supérieures à la densité médicale régionale observée. Ces disparités se répercutent à l'échelle des territoires de santé, avec de fortes disparités, toutefois, 57,6% des territoires de santé enregistrent une densité médicale supérieure à la densité régionale observée.

■ Le calcul en effectifs « Équivalent Temps Plein (ETP) » a mis en évidence que :

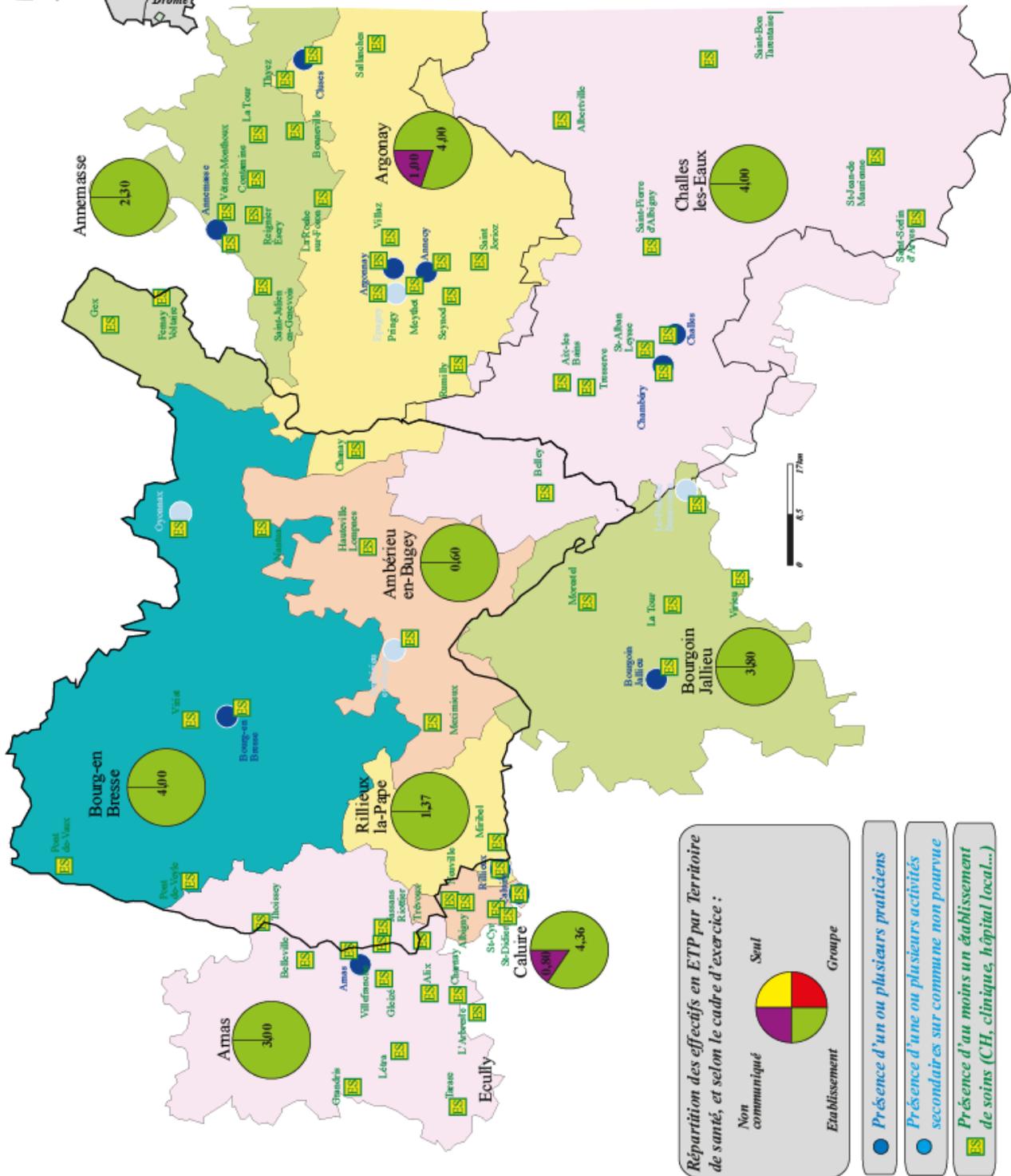
- ▶ Les **102 chirurgiens urologues** libéraux et/ou mixtes exercent en réalité que l'équivalent de **97,72 ETP**. D'une part, parce que les activités salariées des professionnels de santé libéraux n'ont pas été prises en compte (offre de soins libérale uniquement) et d'autre part qu'un certain nombre de praticiens n'exercent qu'à temps partiel. Cet effectif est d'ailleurs certainement sous-évalué en raison du taux de réponse aux questionnaires.
- ▶ L'exercice en sites multiples est une réalité des activités prise en compte dans le calcul des ETP, permettant ainsi de corriger le niveau d'encadrement de chacun des territoires de santé.

■ L'offre de soins « complémentaire » : elle permet, en théorie, par une activité secondaire l'amélioration de l'encadrement médical. Cependant cette offre complémentaire s'effectue essentiellement au sein de Territoires de santé déjà pourvus. Pour cette discipline, les Territoires de santé d'Ambérieu-en-Bugey, d'Annonay et de Montbrison sont les trois exemples de territoires de santé dont l'existence repose que sur les activités complémentaires de praticiens installés dans leur département respectif.

■ Le cadre d'exercice : incontestablement, le cadre d'exercice le plus répandu est l'activité en établissement, soit près de neuf praticiens sur dix mais ce résultat est certainement sous-évalué compte tenu du niveau de non-réponses.

- Un vieillissement confirmé : l'âge moyen est de 52 ans ; près de deux praticiens sur cinq sont âgés de 55 ans et plus, près de deux praticiens sur cinq vont atteindre l'âge de 65 ans en 2029 ; plus d'un praticien sur cinq est âgé de 60 ans et plus, plus d'un praticien sur cinq va atteindre l'âge de 65 ans en 2024 ; plus de 8,0% des praticiens sont âgés de 65 ans et plus aujourd'hui !
- Une activité fortement masculine : plus de 9 praticiens sur 10 sont des hommes (93,9%), et 81,8% des praticiens âgés de moins de 45 ans sont des hommes.
- L'accessibilité : le temps moyen d'accès à un chirurgien urologue libéral et/ou mixte est de 27 minutes, ce temps est de 17 minutes dans les espaces à dominante urbaine, et de 36 minutes dans les espaces à dominante rurale. Près de 90,0% de la population régionale se situe à moins de 30 minutes d'un chirurgien urologue libéral et/ou mixte. Cependant, de grandes disparités existent : ainsi, le temps d'accès moyen est compris entre 30 et 35 minutes pour les départements du Puy-de-Dôme, de la Drôme, de la Haute-Loire, de la Savoie et de l'Ardèche et même de 42 minutes pour le département **du Cantal**. Et si plus de 68,0% de la population régionale se situe à moins de 15 minutes d'un chirurgien urologue libéral et/ou mixte, ce taux est de l'ordre de 40,0% pour les départements **du Cantal** et de **l'Ardèche**, et 30,6% de la population du département de **la Haute-Loire** se situe à moins de 15 minutes d'un chirurgien urologue libéral et/ou mixte.

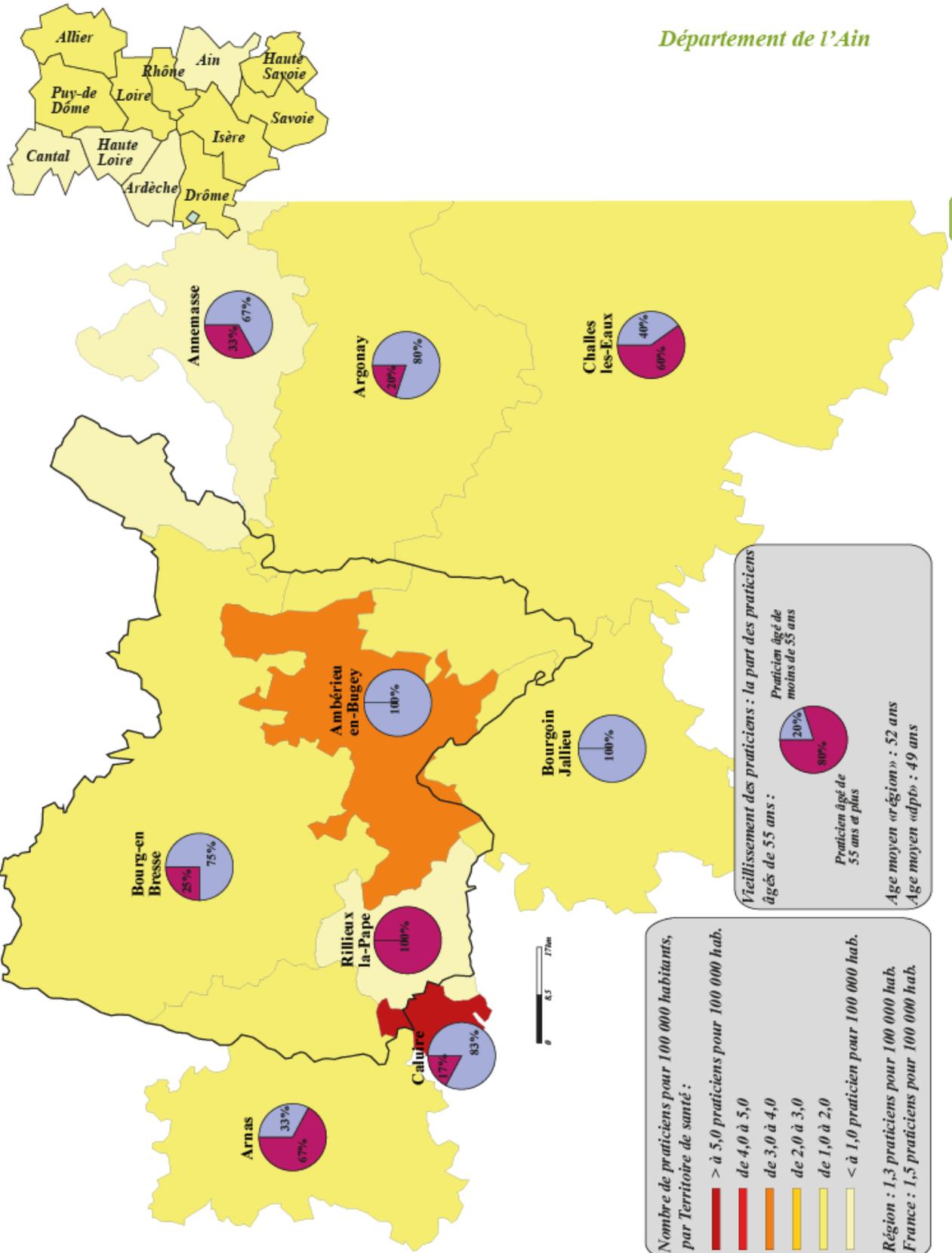
V. LES CARTOGRAPHIES DÉPARTEMENTALES



Densité médicale et vieillissement des praticiens par Territoire de santé :

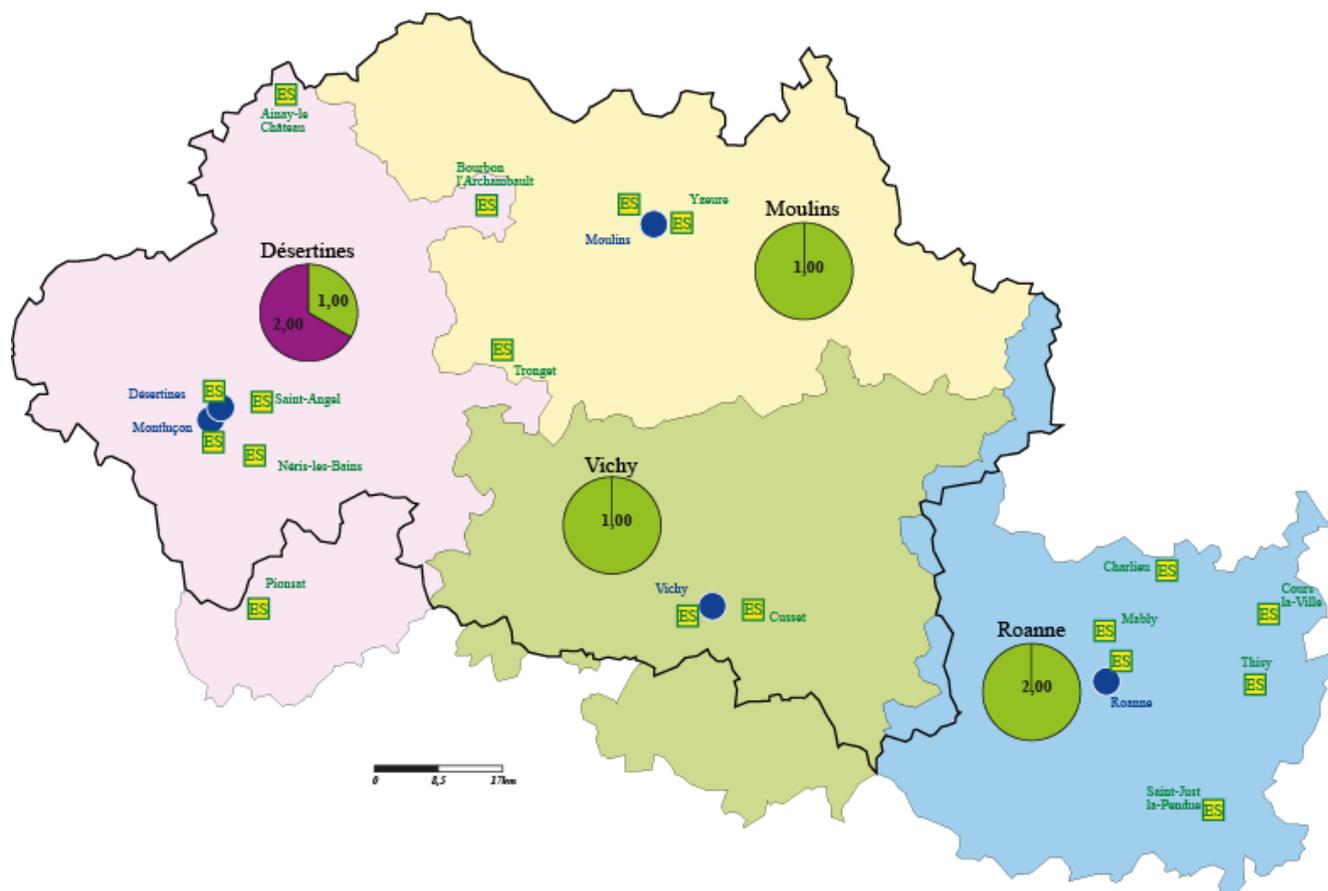
SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

Département de l'Ain



Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017
 URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES
 GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3



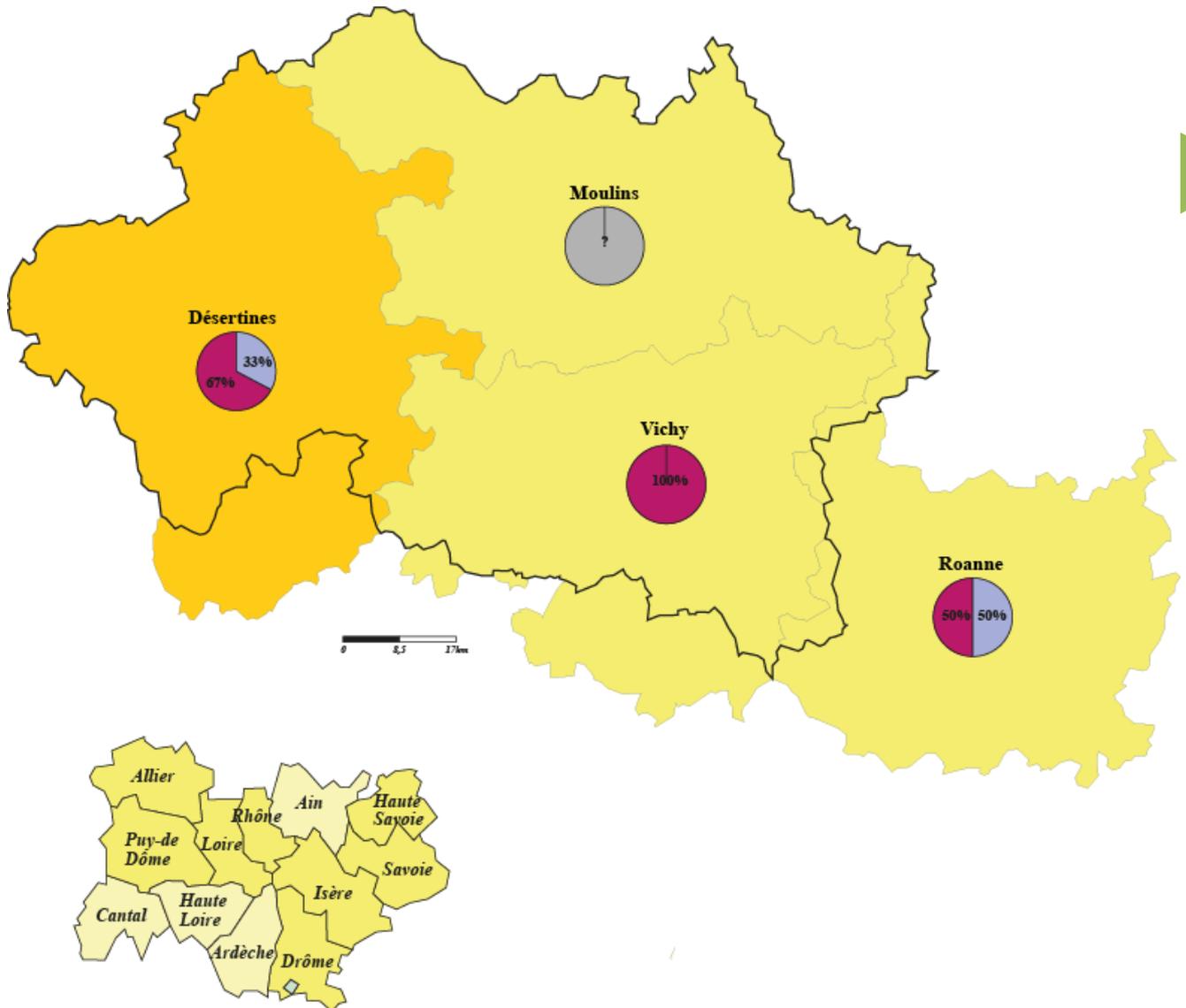
Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

Non communiqué Seul

Établissement Groupe

- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)





Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 1,3 praticiens pour 100 000 hab.
France : 1,5 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillessement des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :

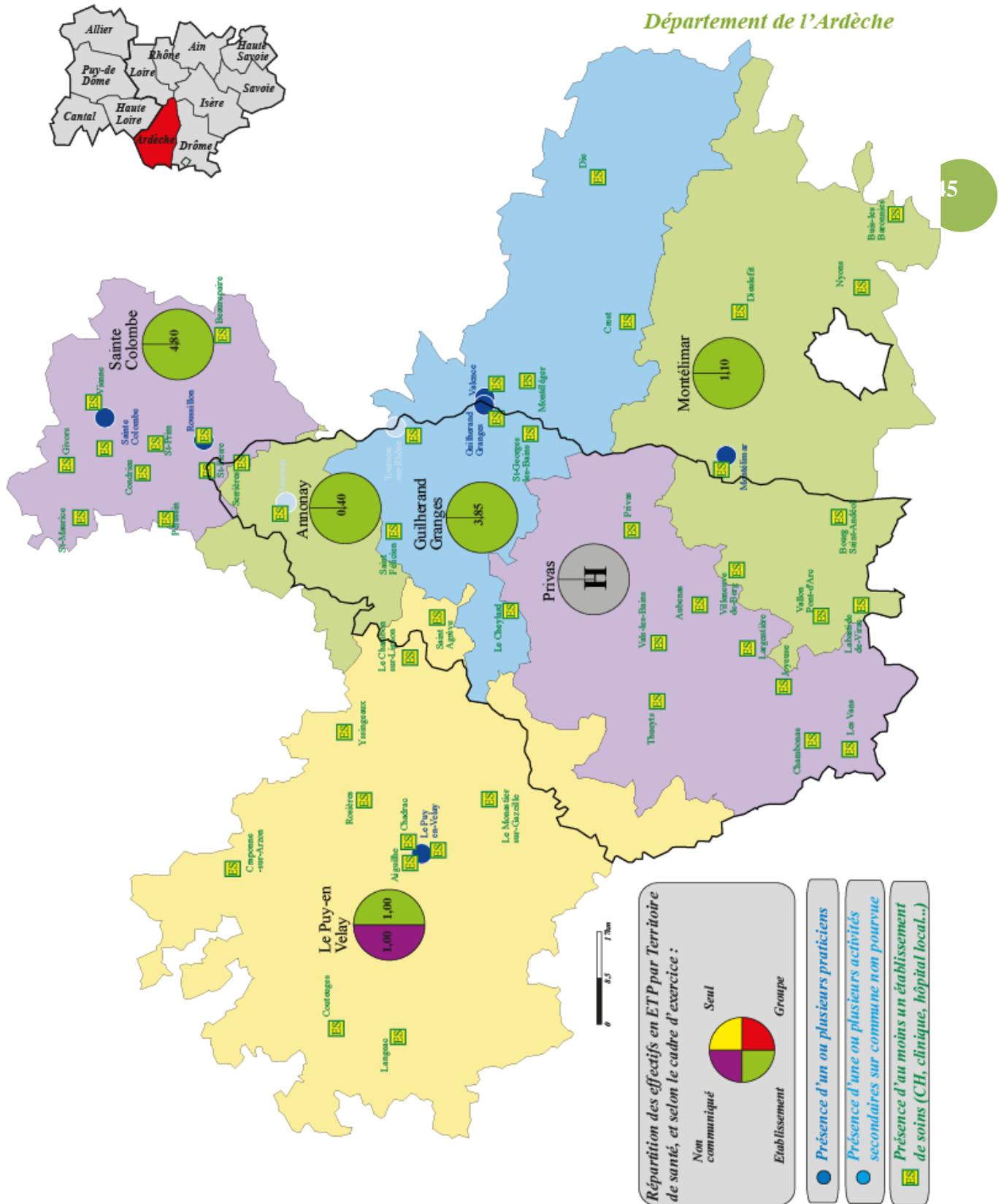
Praticien âgé de 55 ans et plus : 80%

Praticien âgé de moins de 55 ans : 20%

Age moyen « région » : 52 ans
Age moyen « dpt » : 62 ans

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département de l'Ardèche

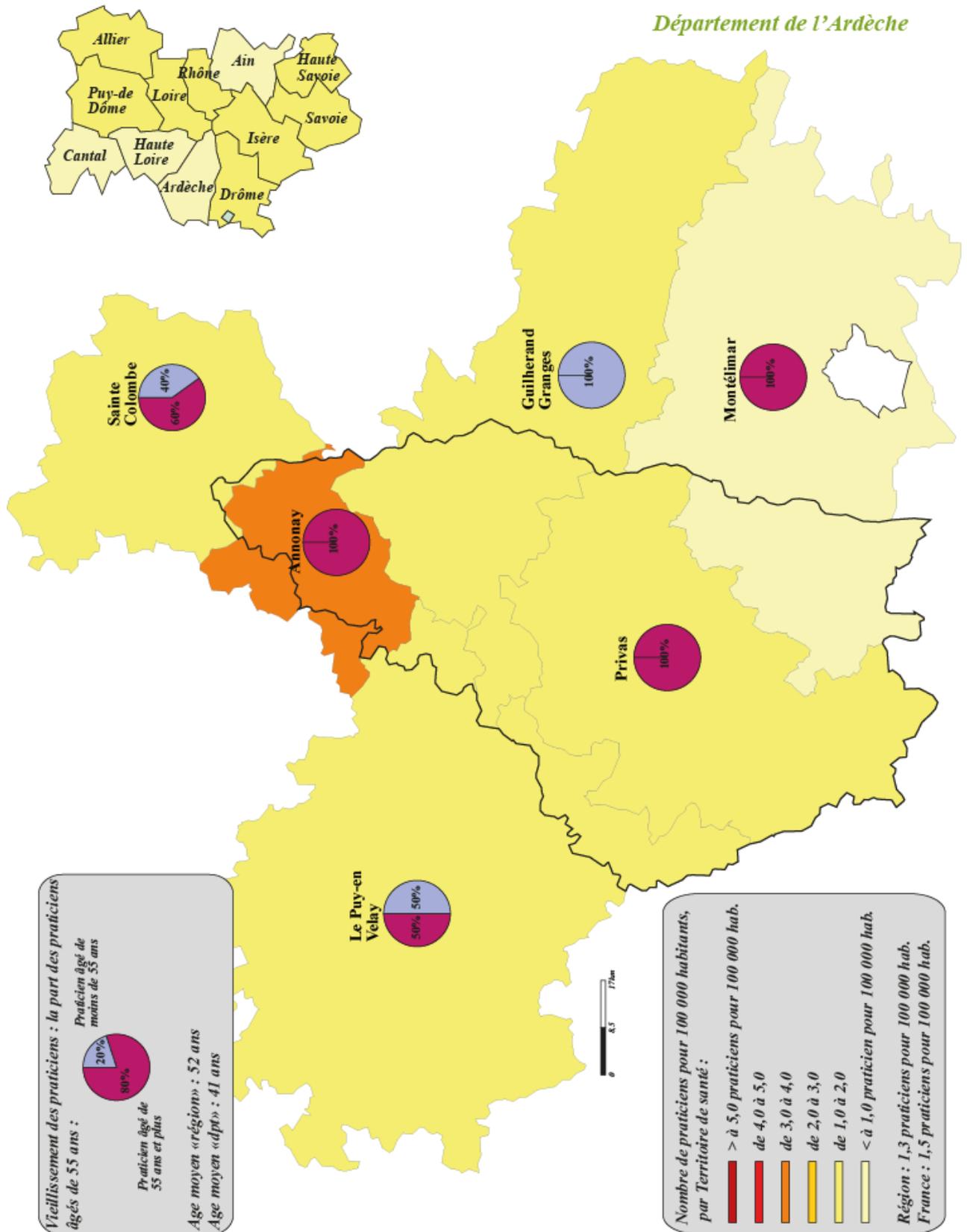


Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

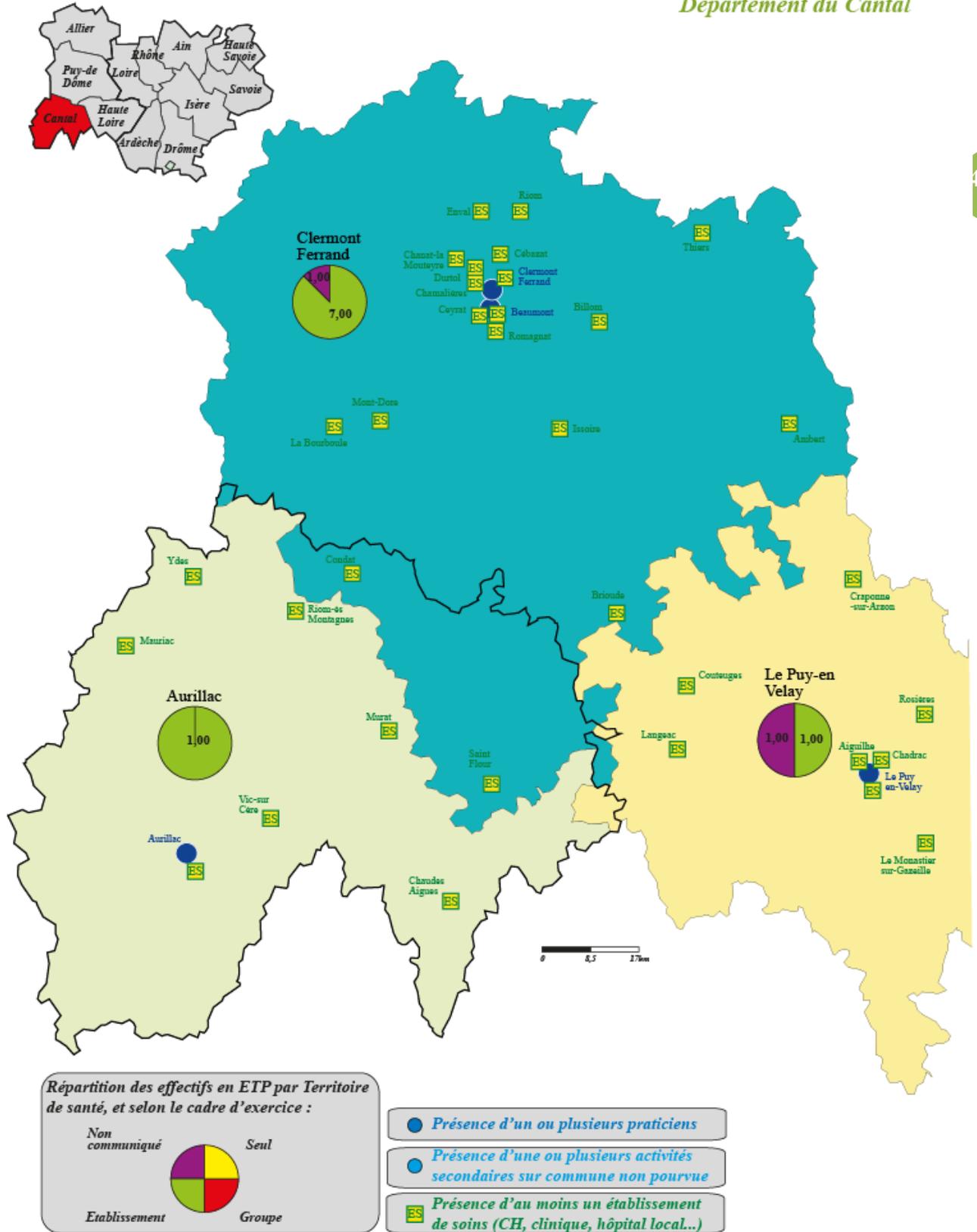
Densité médicale et vieillissement des praticiens
par Territoire de santé :

Département de l'Ardèche



Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département du Cantal

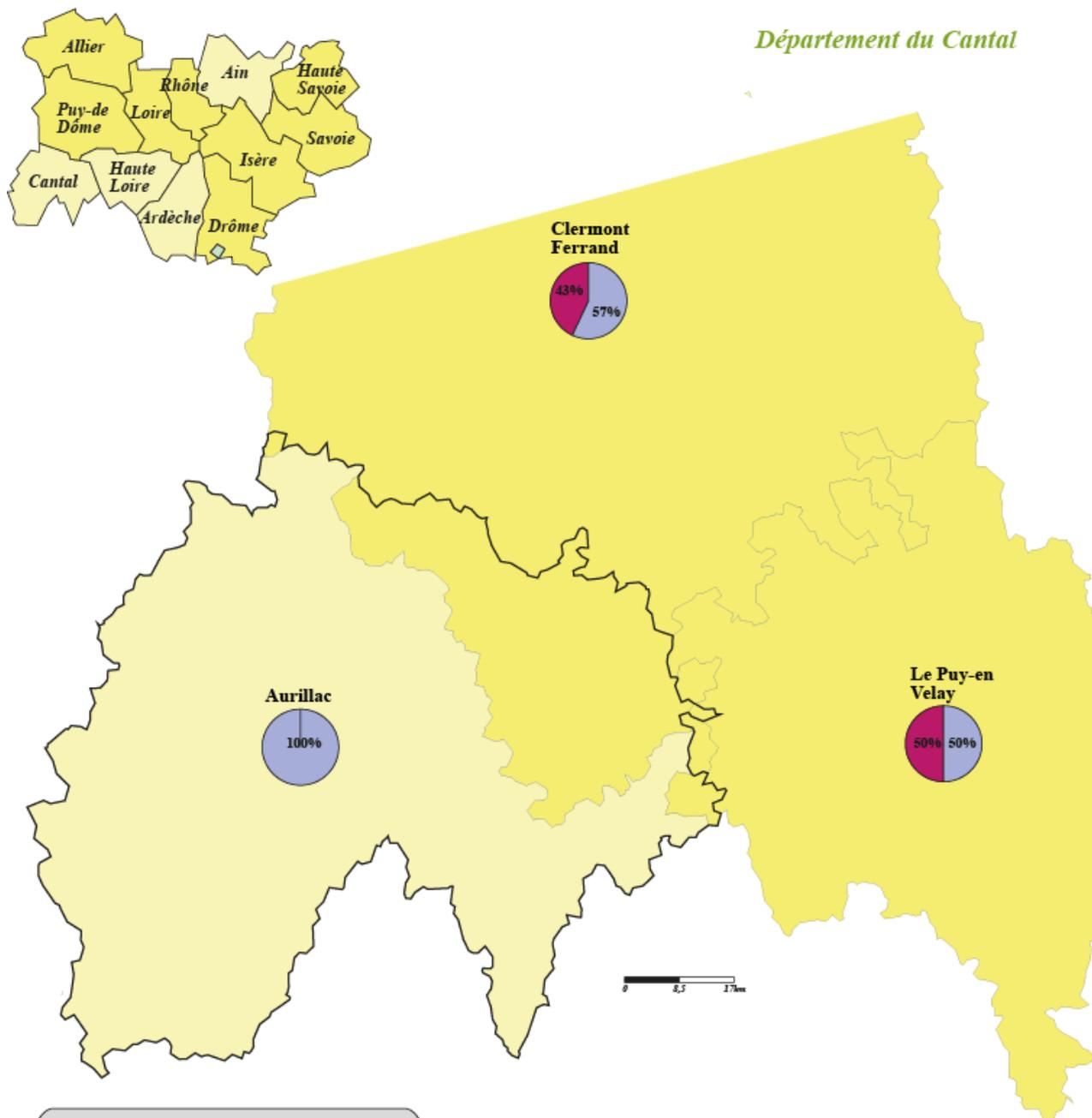


Sources : INSEE, 2016 - SNIRAM 2017
URPS-ML-AuRa, 2017

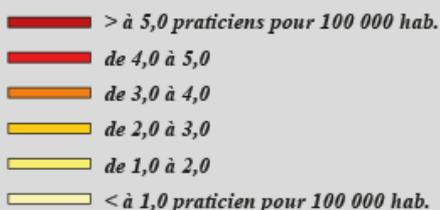
URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

Densité médicale et vieillissement des praticiens
par Territoire de santé :

Département du Cantal

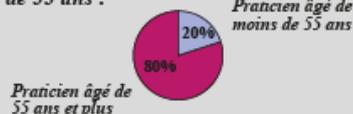


Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :



Région : 1,3 praticiens pour 100 000 hab.
France : 1,5 praticiens pour 100 000 hab.

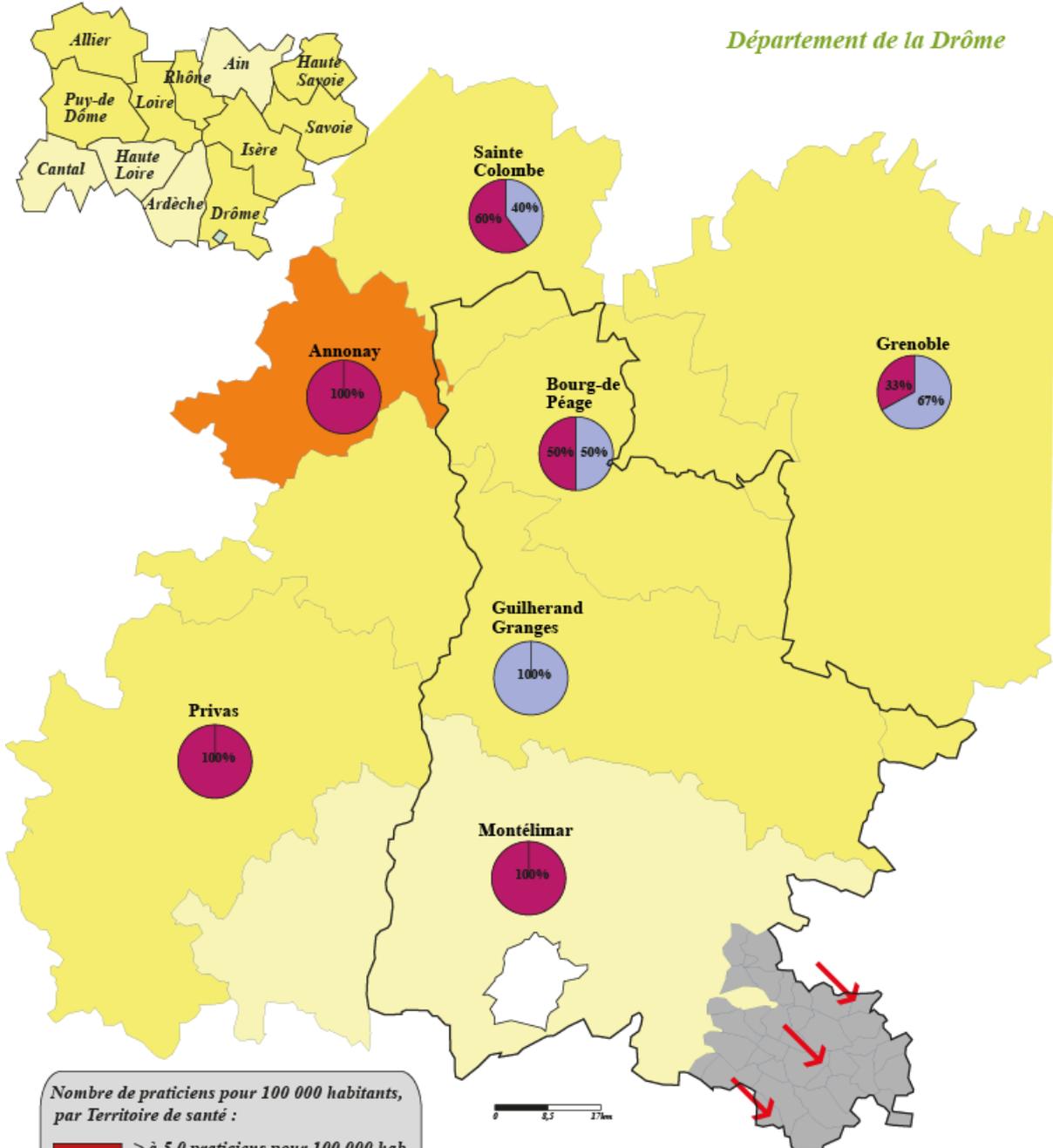
Vieillessement des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 52 ans
Age moyen « dpt » : 39 ans

Densité médicale et vieillissement des praticiens
par Territoire de santé :

Département de la Drôme



Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 1,3 praticiens pour 100 000 hab.
France : 1,5 praticiens pour 100 000 hab.

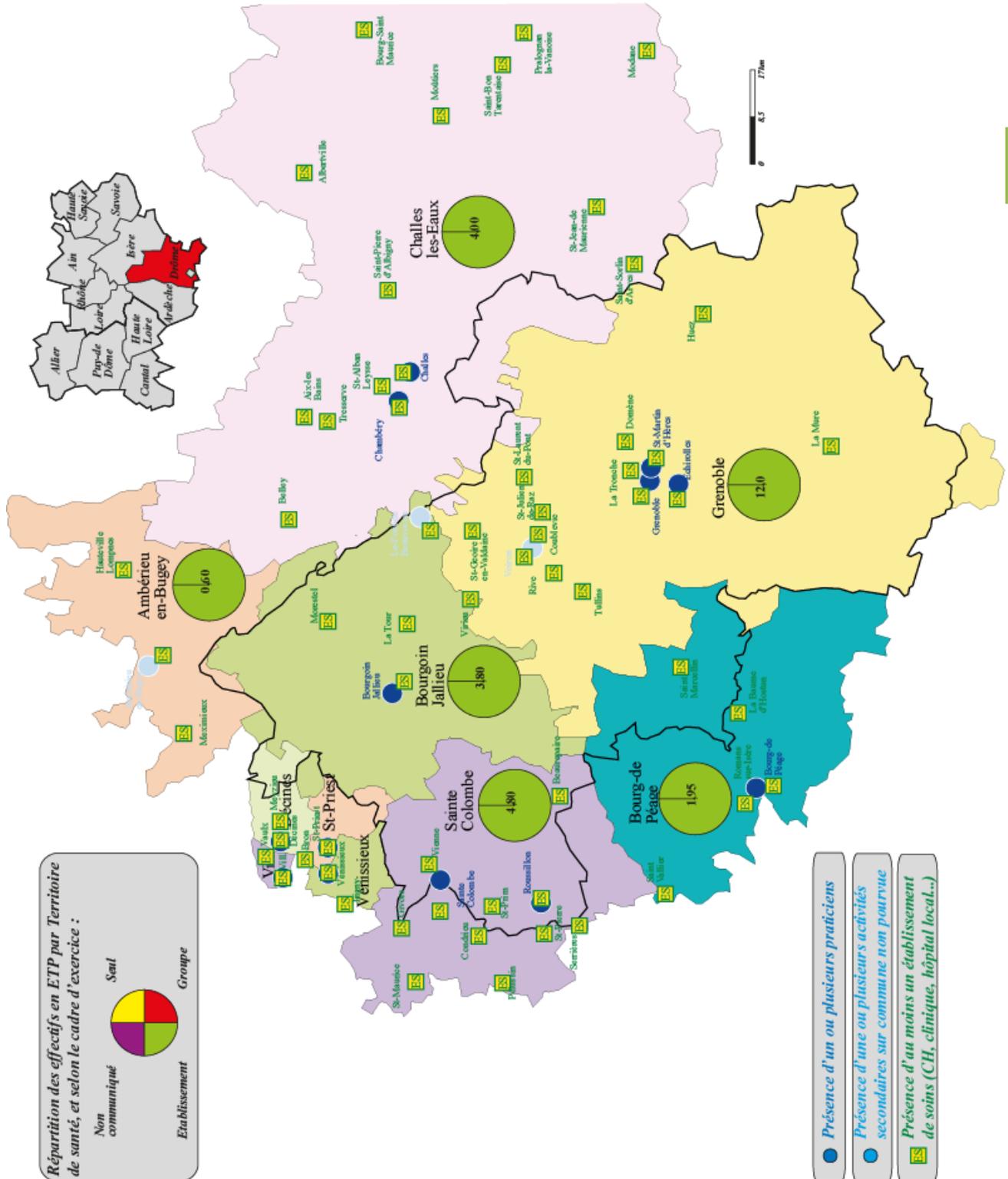
Vieillesse des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :

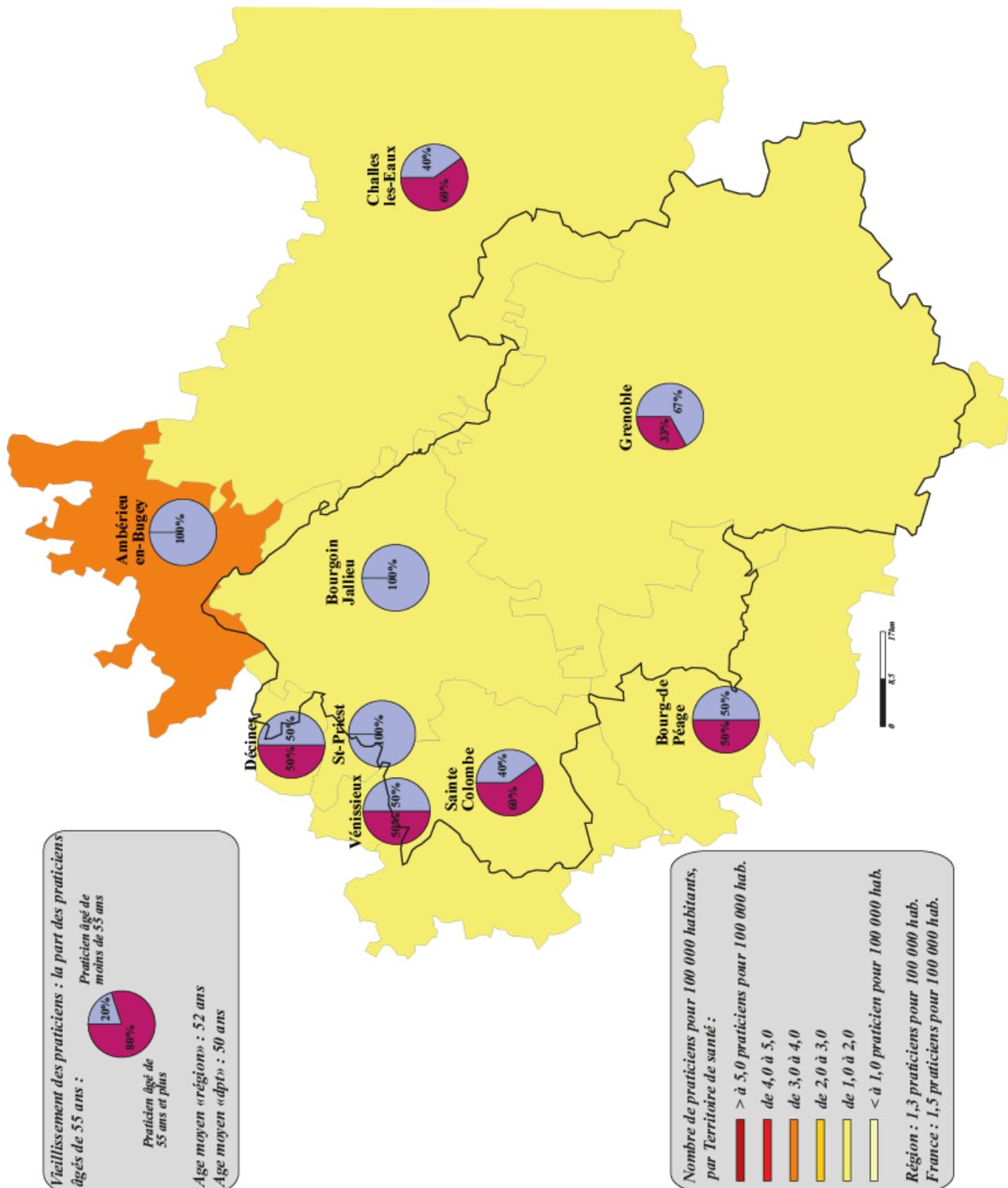
Praticien âgé de moins de 55 ans : 20%

Praticien âgé de 55 ans et plus : 80%

Age moyen « région » : 52 ans
Age moyen « dpt » : 54 ans

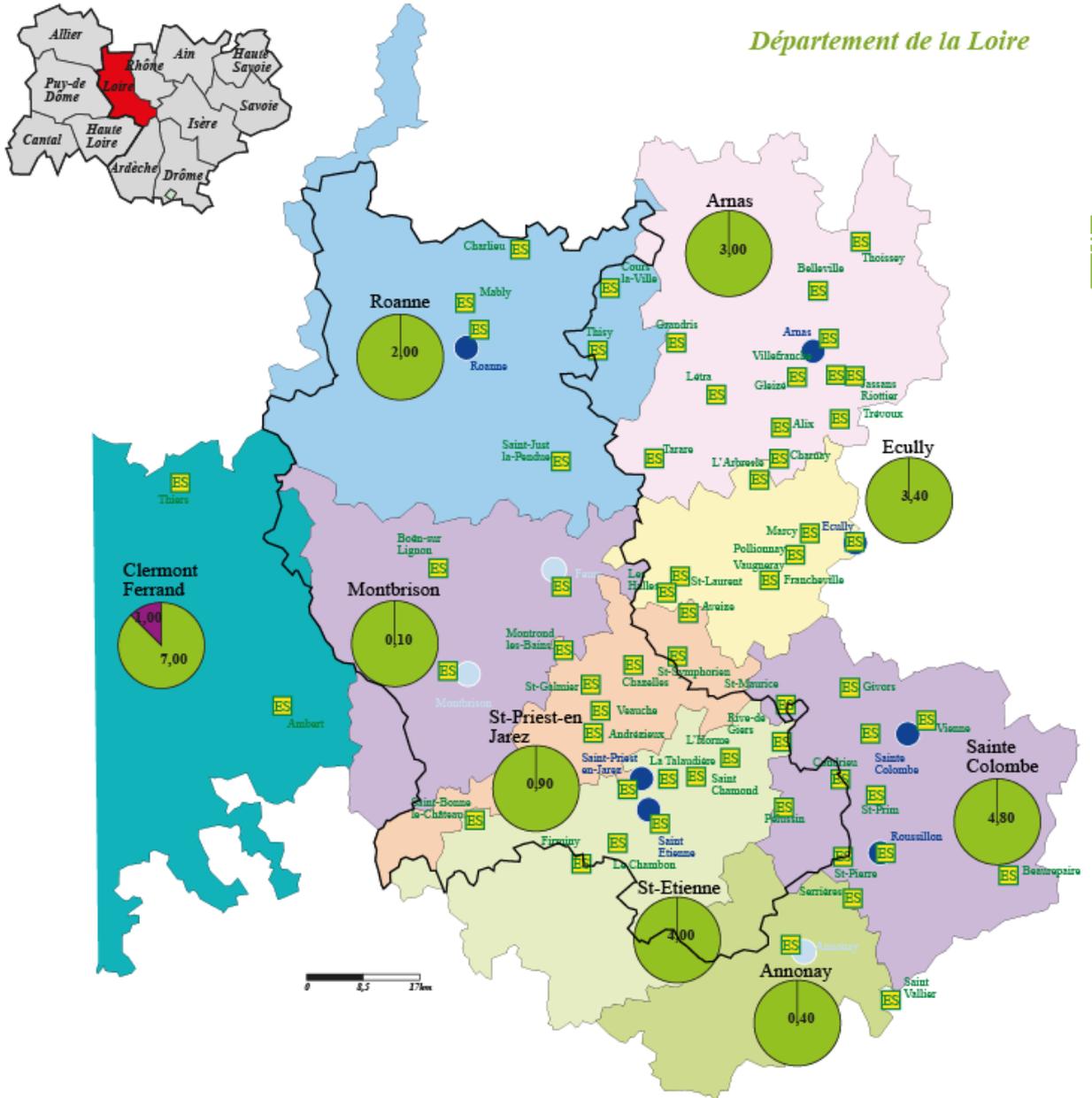
accès hors région





Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

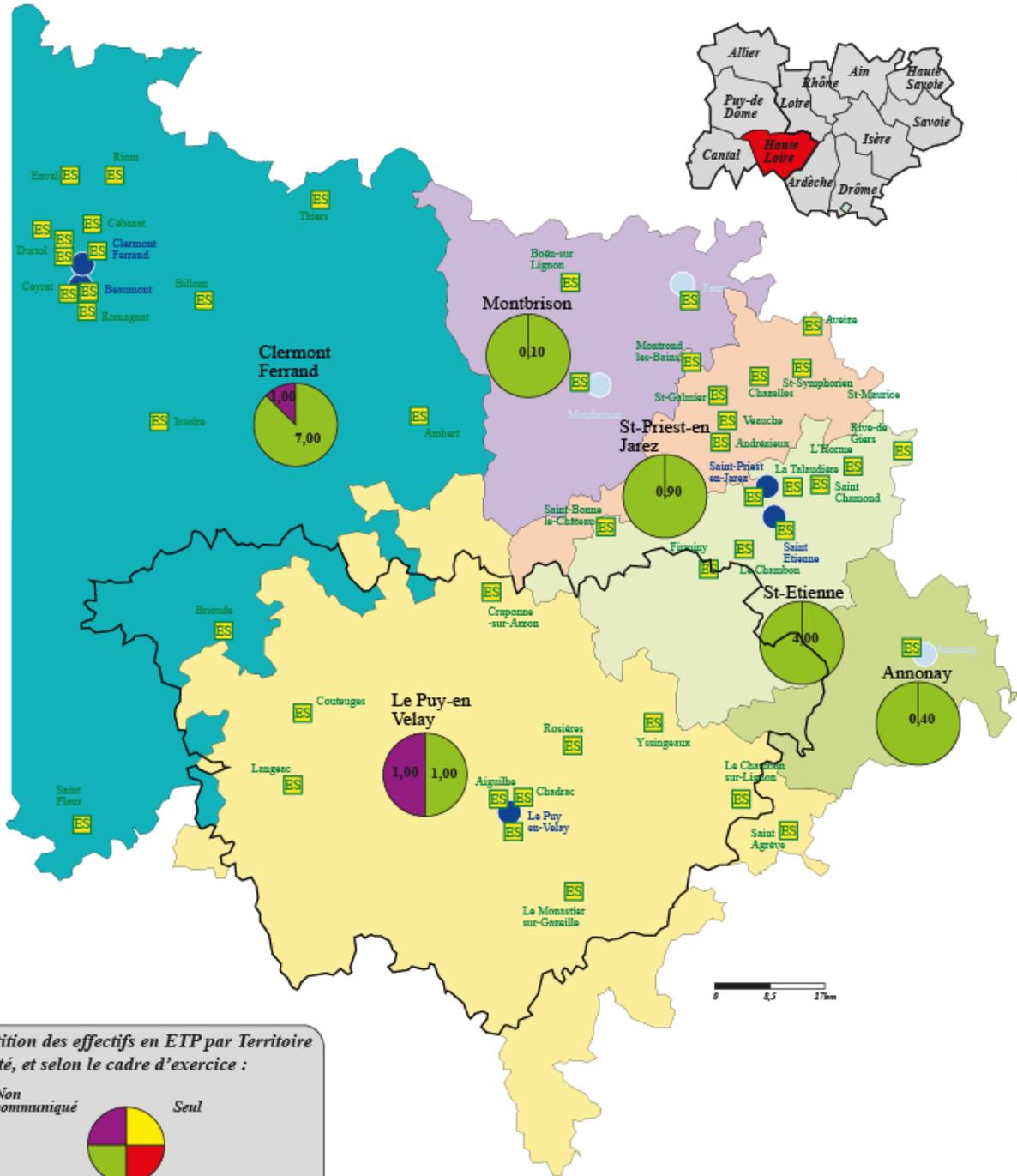
Département de la Loire



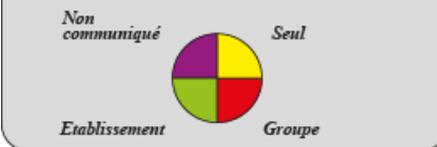
Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :



- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)



Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

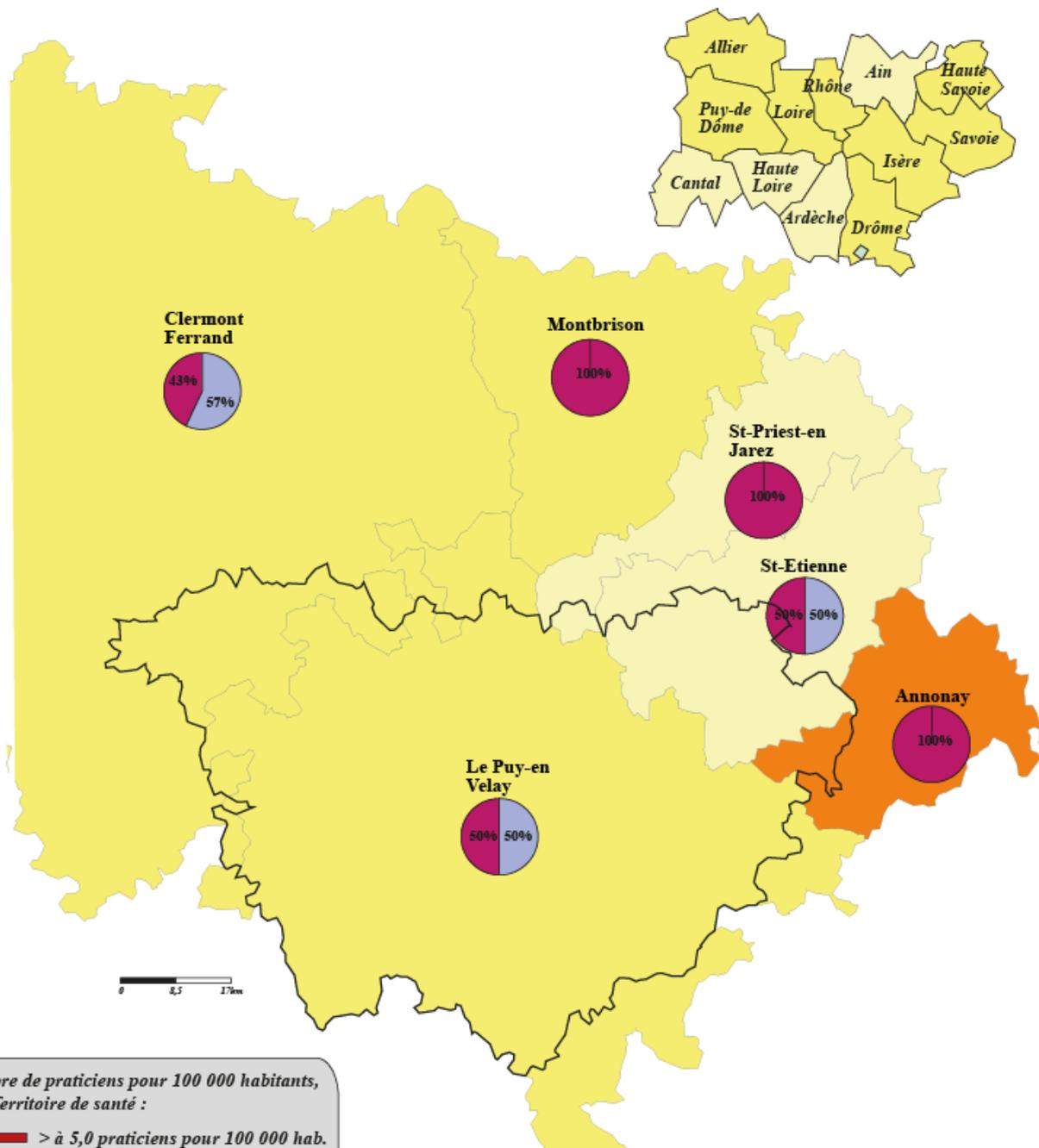


- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

Département de la Haute-Loire

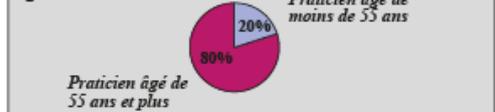


Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :

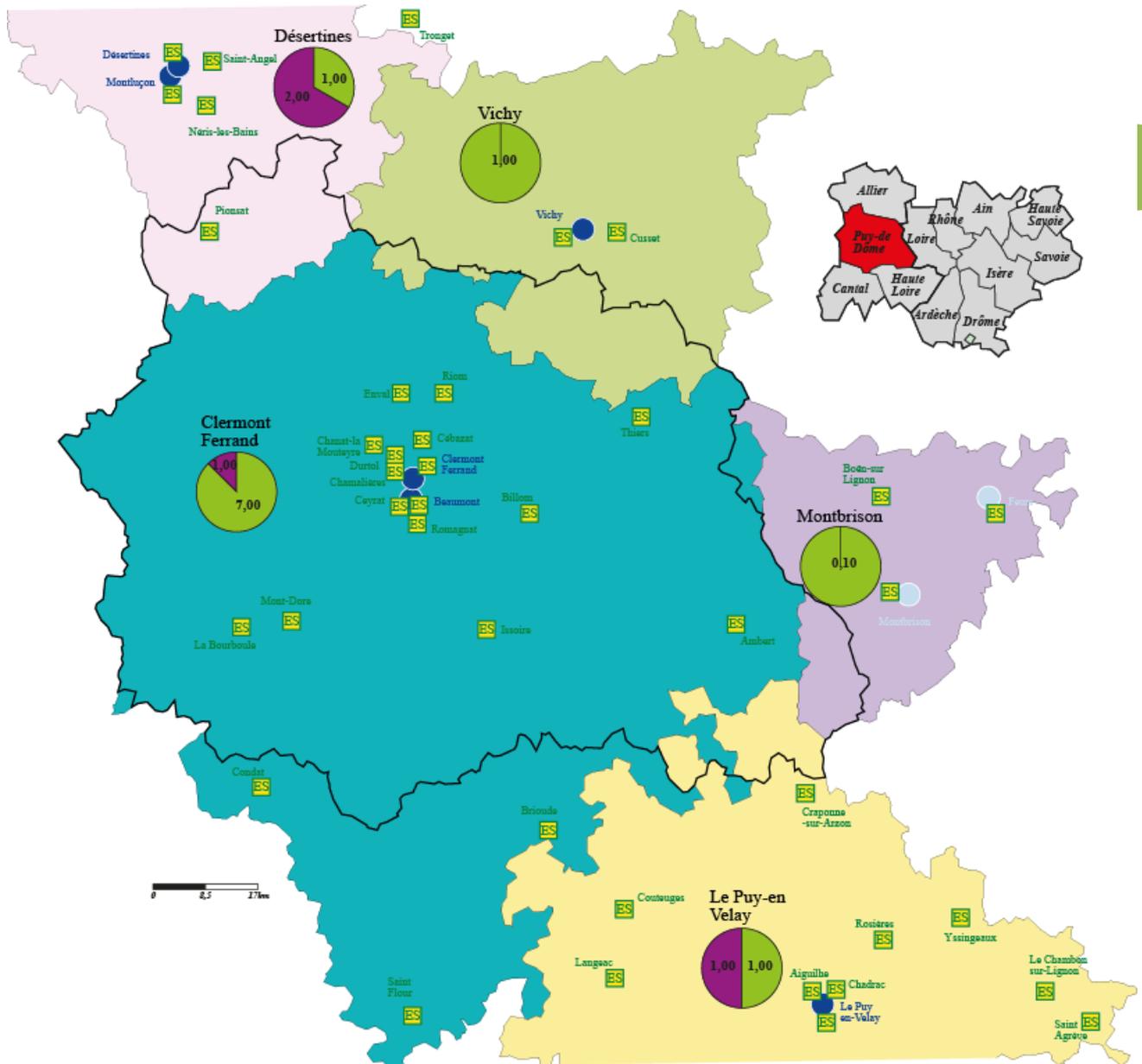
- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 1,3 praticiens pour 100 000 hab.
France : 1,5 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillesse des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 52 ans
Age moyen « dpt » : 51 ans



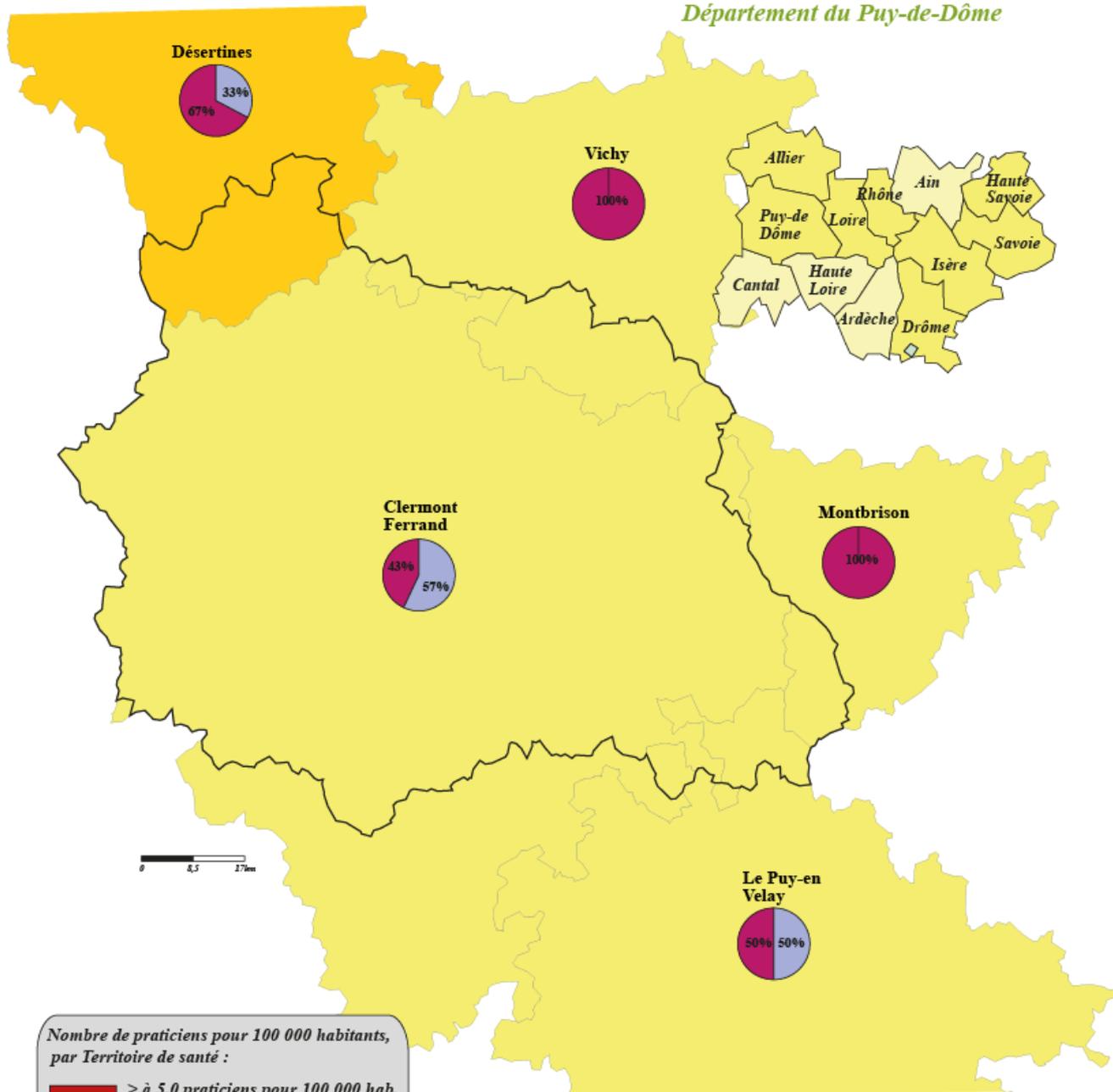
Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

Sources : INSEE, 2016 - SNIRAM 2017
URPS-ML-AuRa, 2017

- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

Département du Puy-de-Dôme

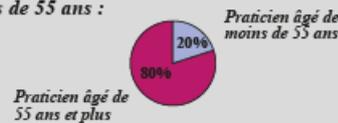


Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :

- █ > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- █ de 4,0 à 5,0
- █ de 3,0 à 4,0
- █ de 2,0 à 3,0
- █ de 1,0 à 2,0
- █ < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 1,3 praticiens pour 100 000 hab.
France : 1,5 praticiens pour 100 000 hab.

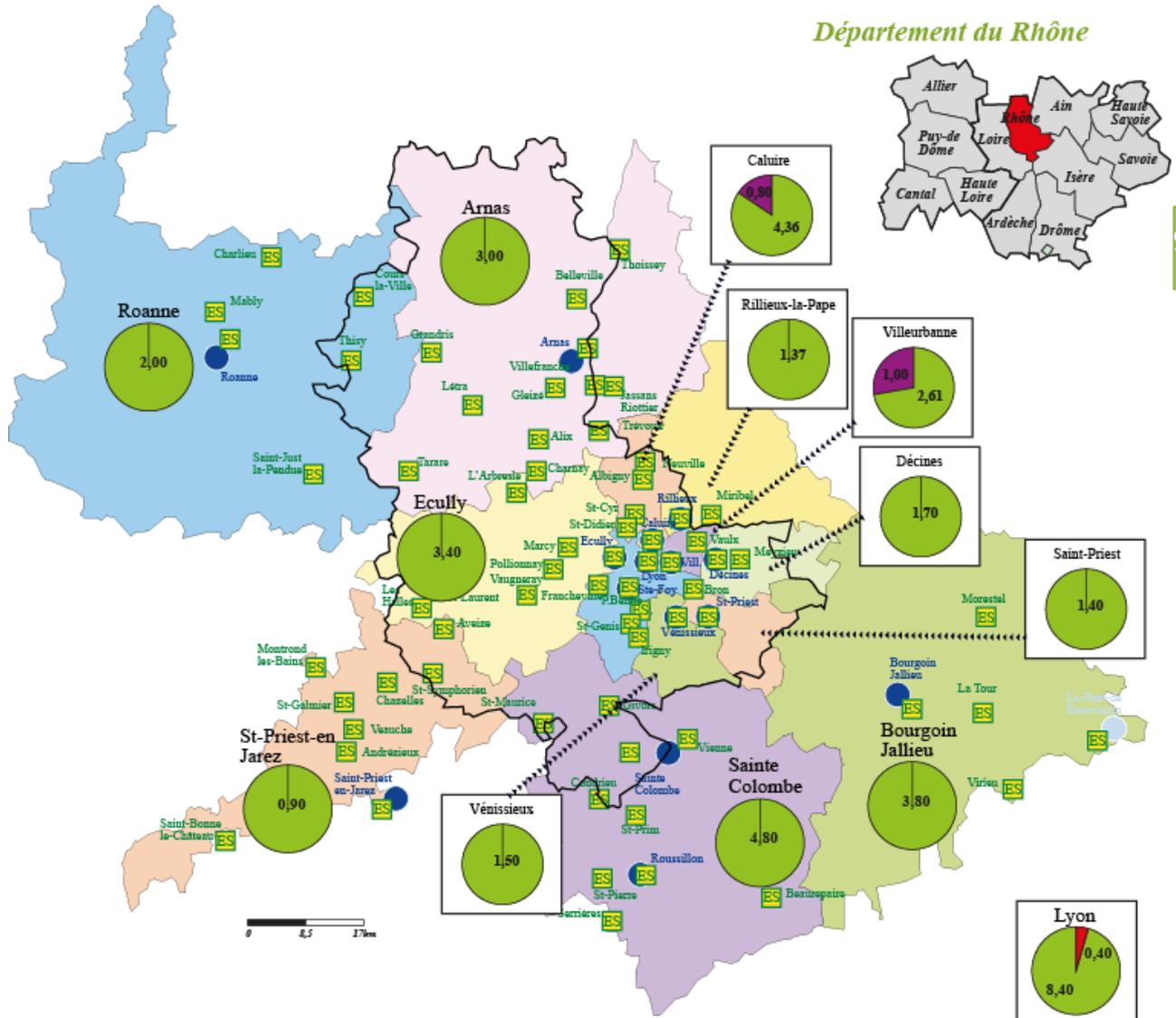
Vieillesse des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :



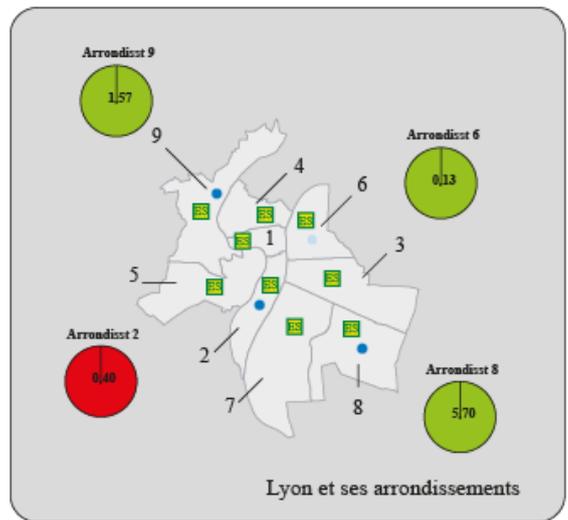
Age moyen « région » : 52 ans
Age moyen « dpt » : 51 ans

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département du Rhône



- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

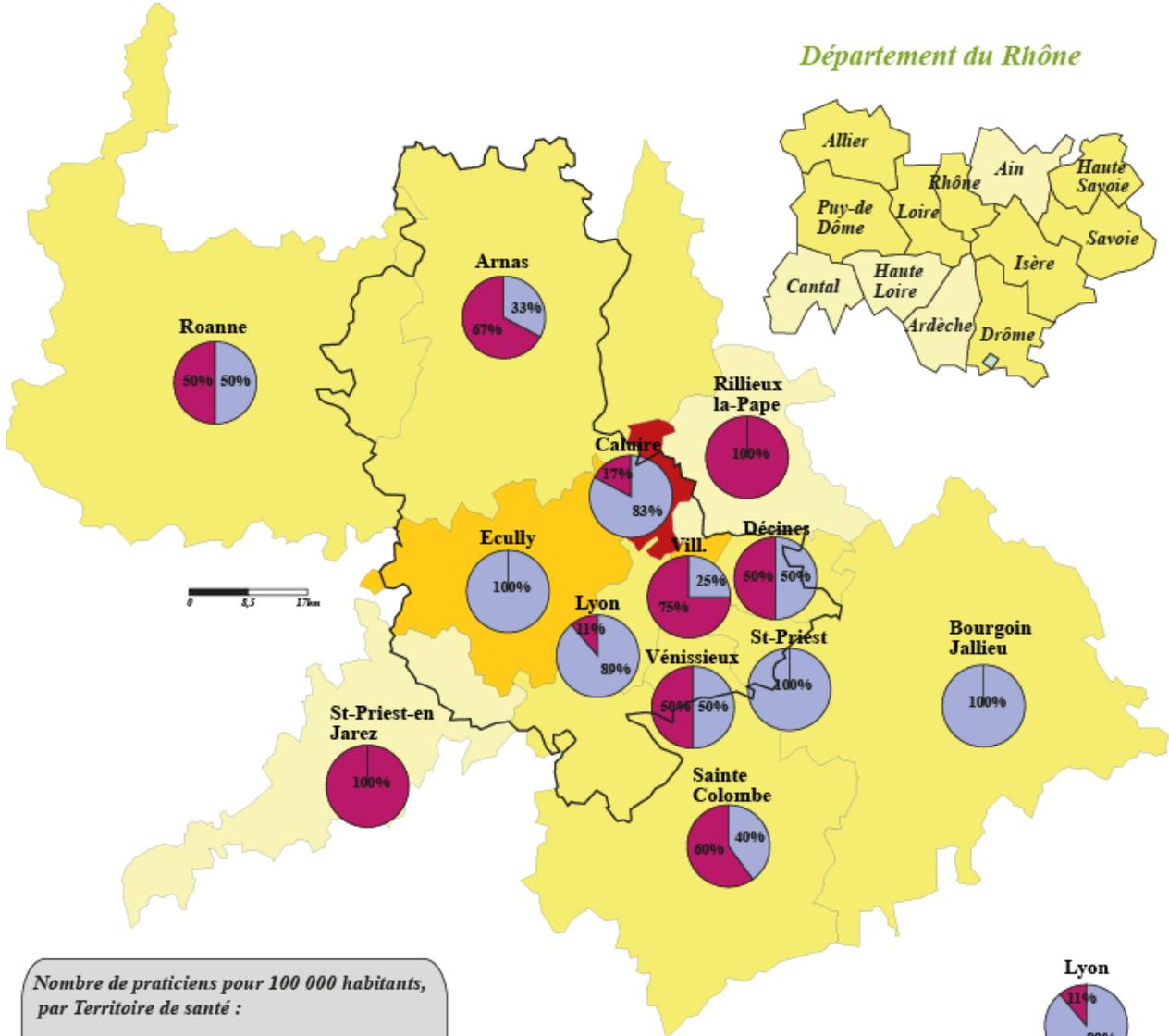


Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

Densité médicale et vieillissement des praticiens
par Territoire de santé :

Département du Rhône



Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

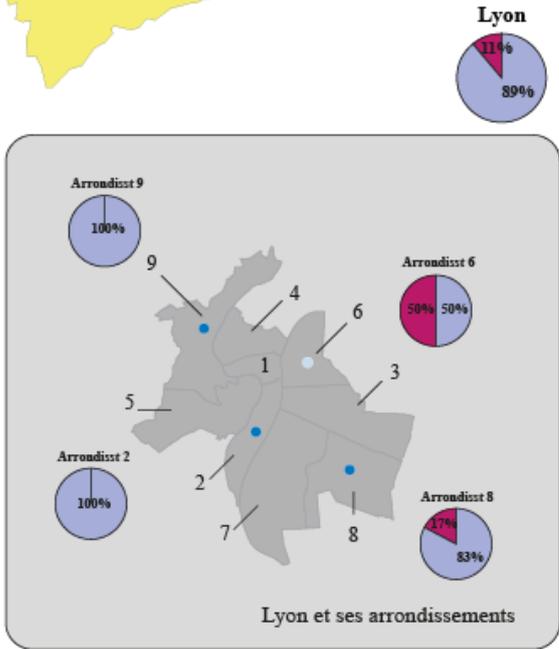
Région : 1,3 praticiens pour 100 000 hab.
France : 1,5 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillesse des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :

Praticien âgé de 55 ans et plus : 20%

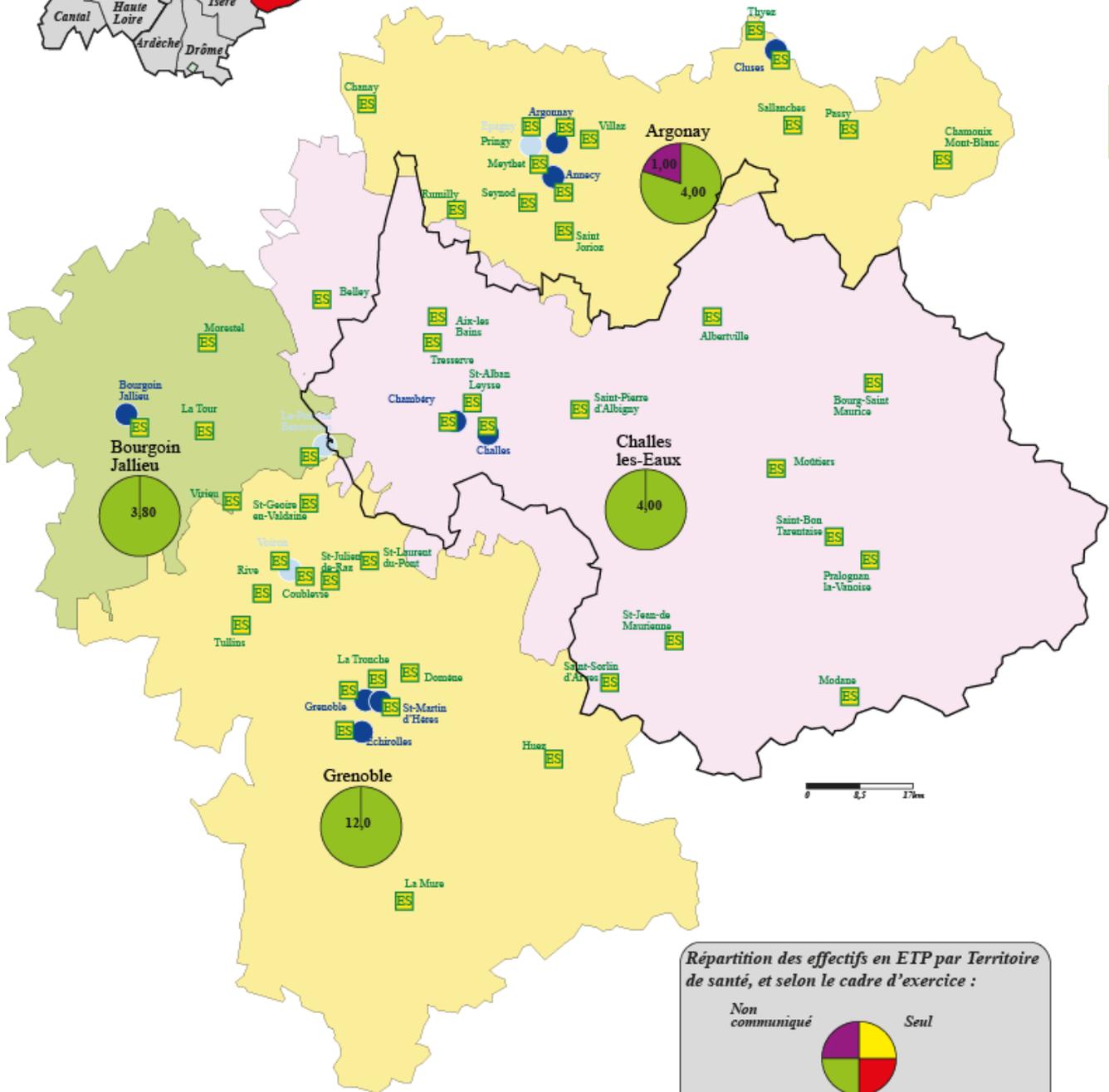
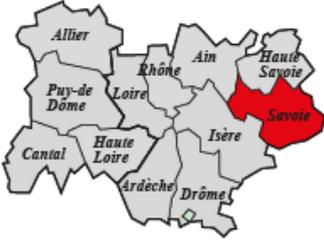
Praticien âgé de moins de 55 ans : 80%

Age moyen « région » : 52 ans
Age moyen « dpt » : 51 ans



Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département de la Savoie



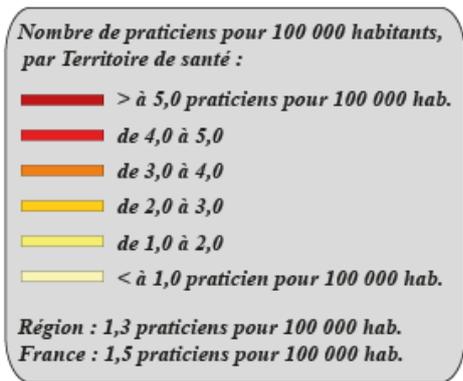
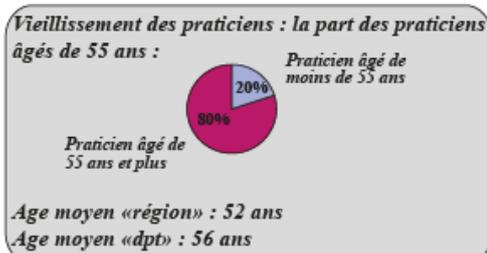
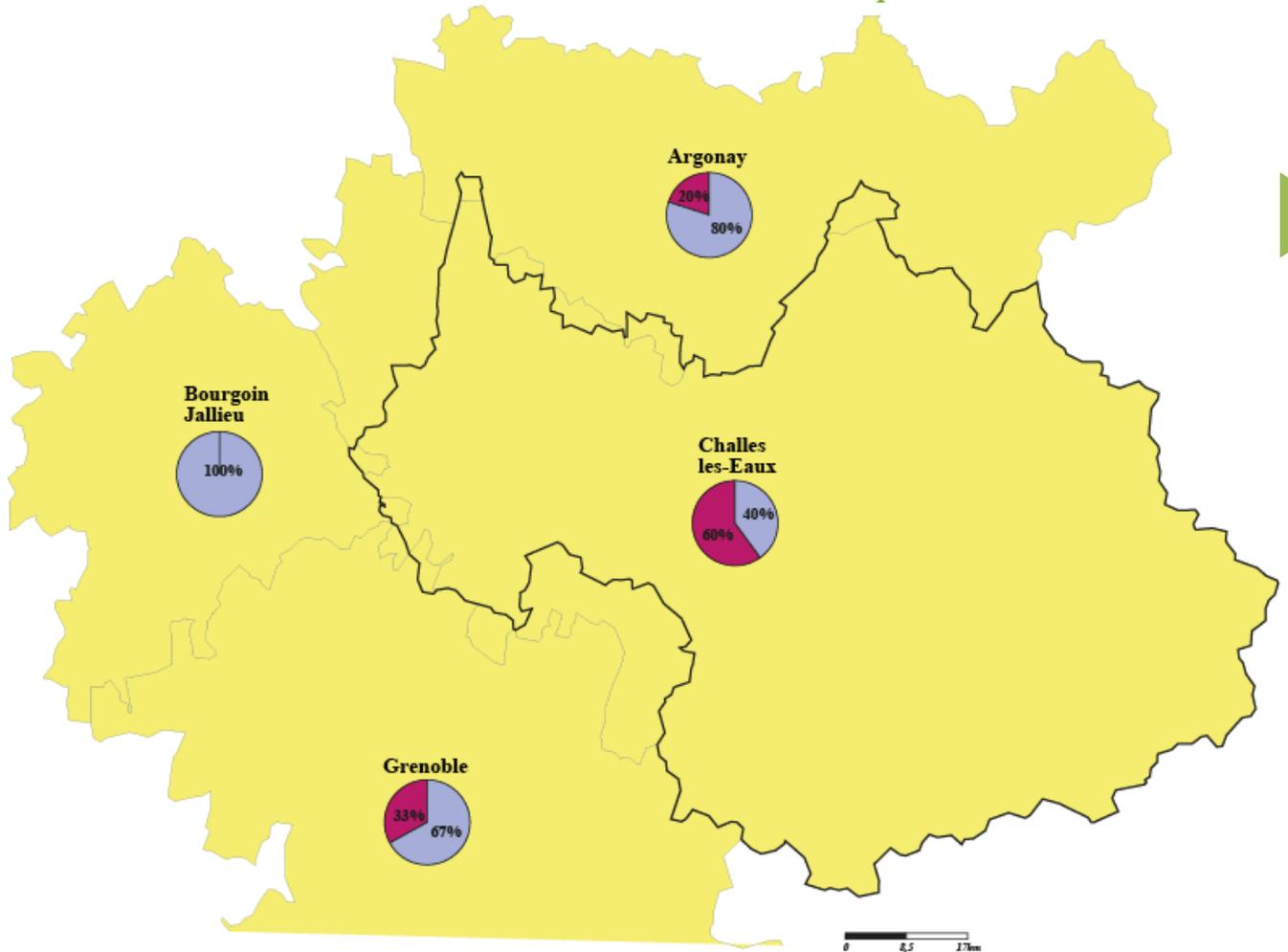
Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

Non communiqué	Seul
Etablissement	Groupe

- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

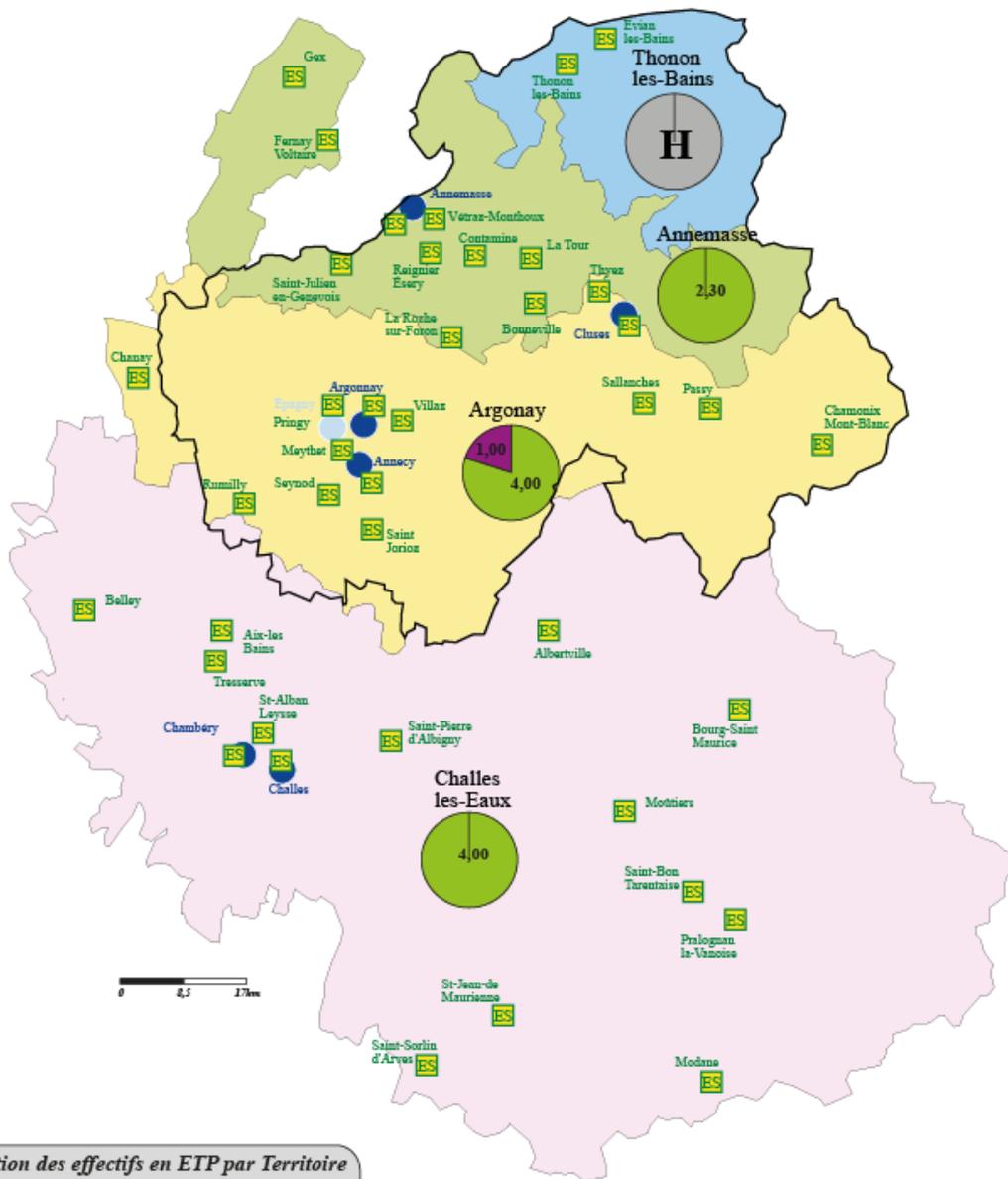
Densité médicale et vieillissement des praticiens
par Territoire de santé :

Département de la Savoie

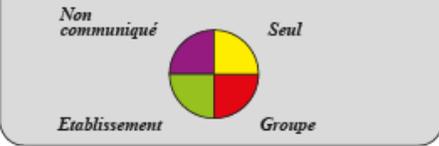


Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département de la Haute-Savoie



Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :



● Présence d'un ou plusieurs praticiens

● Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue

ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

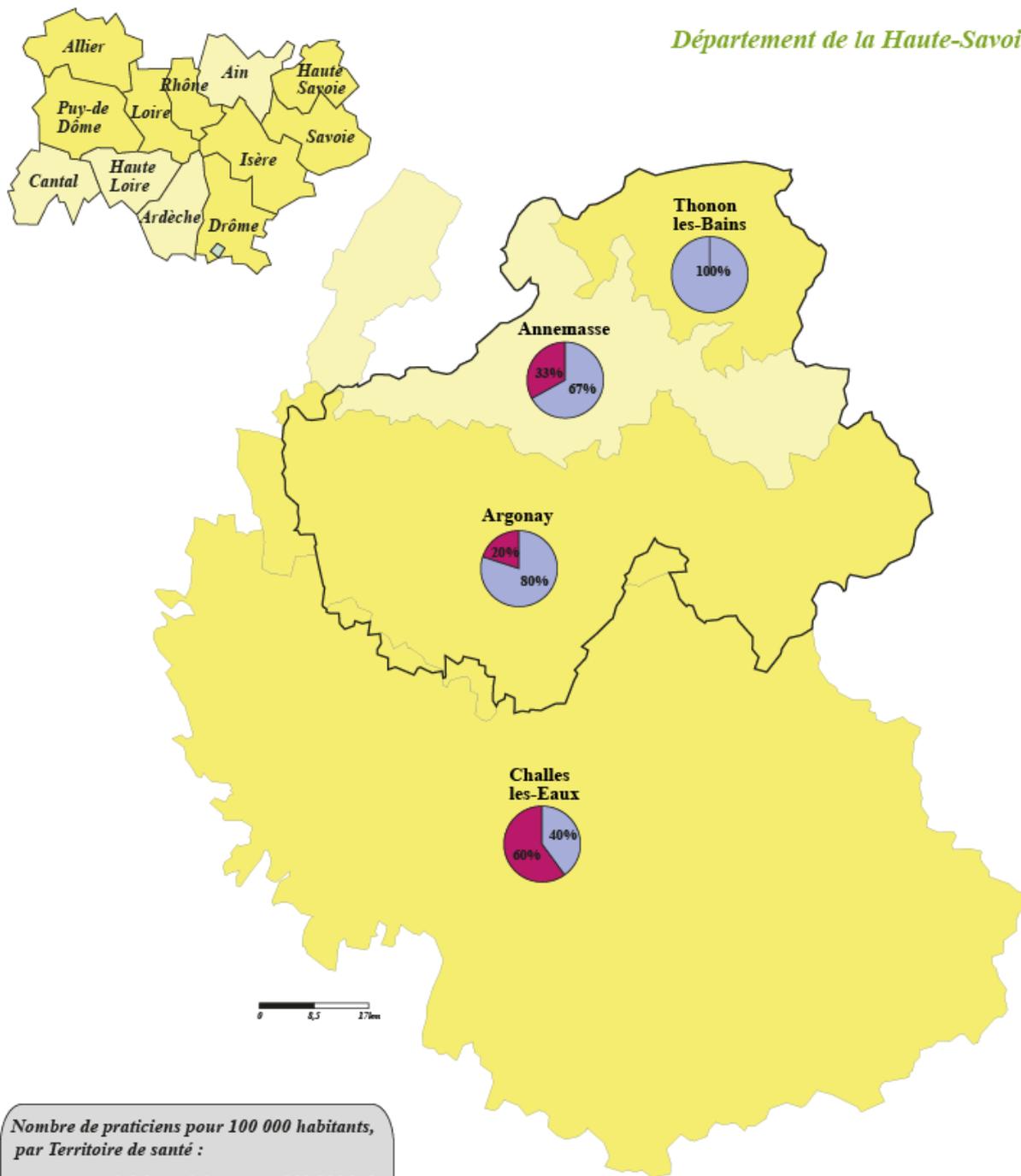


Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

Densité médicale et vieillissement des praticiens
par Territoire de santé :

Département de la Haute-Savoie



Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :

- █ > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- █ de 4,0 à 5,0
- █ de 3,0 à 4,0
- █ de 2,0 à 3,0
- █ de 1,0 à 2,0
- █ < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 1,3 praticiens pour 100 000 hab.
France : 1,5 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillesse des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :

Praticien âgé de 55 ans et plus : 80%
Praticien âgé de moins de 55 ans : 20%

Age moyen « région » : 52 ans
Age moyen « dpt » : 49 ans